

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

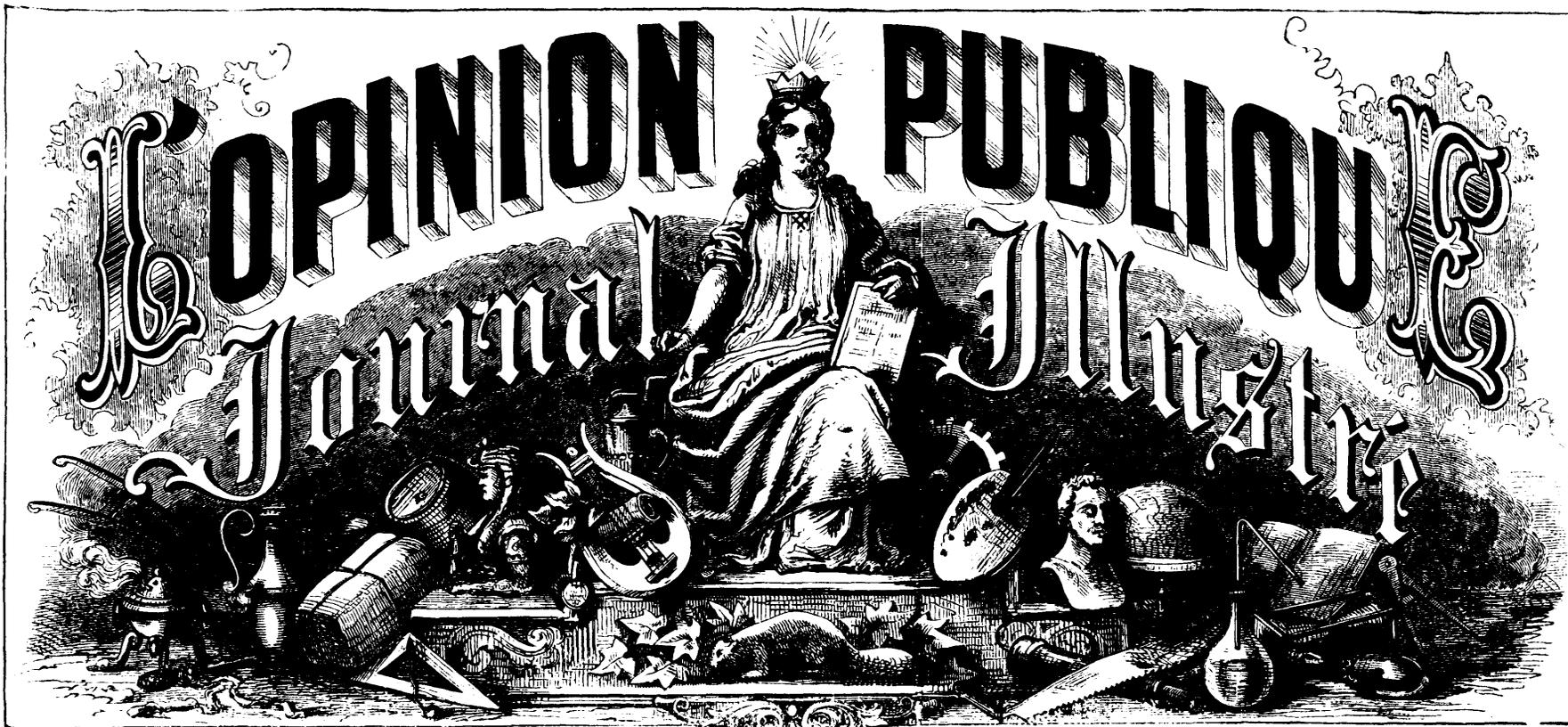
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.—No. 14.

MONTREAL, JEUDI 2 AVRIL 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LE CANADA A PARIS.

Dans notre dernier numéro nous avons signalé un article du *Constitutionnel* de Paris sur l'histoire, la poésie et le roman français-canadien. Ecrit par un homme évidemment sympathique à notre pays, cet article a le charme, et, dans une certaine mesure, les défauts ordinaires des critiques qui nous arrivent de France; il nous plaît à cause des bons sentiments qu'il exprime, et nous laisse, à la fin, sous une impression un peu pénible à cause de l'idée imparfaite, inexacte qu'il donne du Canada.

Les Français parlent de nous comme d'un peuple qu'ils viennent de découvrir. Leur histoire fait mention d'un pays sauvage, d'une colonie appelée Canada, qu'un de leurs rois a cédée à l'Angleterre après l'avoir faiblement défendue, et ils sont bien surpris d'apprendre plus tard qu'il existe encore des Français dans cette contrée lointaine; la surprise chez eux se change aussitôt en sympathie, ils écrivent tout de suite une tirade sur la vitalité extraordinaire de leur race, font des vœux pour que nos relations avec notre ancienne mère-patrie soient à l'avenir plus suivies, disent un mot de nos "forêts vierges," du Niagara, du majestueux Saint-Laurent, de l'Indien, premier habitant du nouveau monde, et concluent en assurant que cette colonie peut être appelée à de hautes destinées.

Toute cette description, ce mot même de "colonie" qui dans l'idée du parisien signifie un pays demi-civilisé, laisse le lecteur sous l'impression que le Canada est quelque chose comme Madagascar, la Réunion ou l'Algérie.

Voilà pour les meilleurs écrits sur notre compte. Mais que dire des récits des voyageurs? que dire, par exemple, de M. Duvergier de Hauranne qui a vu des serpents à sonnettes dans les rues de nos villes; de M. Oscar Commettant et de M. Froust de Fontpertuis à qui nos campagnards ont demandé des nouvelles de madame de Maintenon; de M. Kowalski qui pour décrire notre état politique a résumé la constitution d'avant 1867, n'ayant pas appris le fait de la Confédération?

A ces derniers nous ne faisons pas le moindre reproche; nous admirons seulement le sang-froid avec lequel ils racontent aux parisiens des merveilles qui les vouent à jamais au ridicule sur les bords du Saint-Laurent, c'est-à-dire devant une population française assez considérable et assez intelligente pour mériter le respect des écrivains qui tiennent à leur réputation.

Aux autres, à ceux qui parlent du Canada à la fois avec sympathie et d'après des renseignements exacts en général, les Canadiens prennent la peine de reprocher quelque chose. Nous leur reprochons de ne savoir point se servir de ces renseignements, de ne pas se rendre compte suffisamment de notre situation. Ils laissent toujours entendre, et de fait c'est leur pensée, que nous sommes nés d'hier, encore dans les langes, jeunes sous tous rapports. C'est vexant pour notre amour-propre, et c'est faux, comme peut s'en convaincre le premier venu en étudiant nos institutions politiques et en jetant un coup-d'œil sur les grandes œuvres de notre industrie, sur nos riches campagnes, sur nos villes si magnifiquement bâties. Si la France venait plus souvent chez nous, nous pourrions lui donner plus d'une leçon, surtout en politique. Elle qui cherche en vain depuis tant d'années la formule du gouvernement qui lui convient, elle trouverait sur cette

terre canadienne un noyau de Français qui jouissent de toutes les libertés, et non-seulement vivent en paix les uns avec les autres, mais ont trouvé le secret de s'accorder avec une majorité protestante composée d'Anglais, d'Ecoissais et d'Irlandais. La France pourrait aussi apprendre de nous comment la religion est un élément de conservation. Depuis un siècle le Canada a vécu et grandi à l'ombre de l'Eglise; depuis un siècle la France a professé toutes les impiétés et subi tous les malheurs.

L'écrivain du *Constitutionnel* mérite moins que les autres le reproche que nous exprimons ici; seulement s'il avait connu un plus grand nombre de nos auteurs, sa critique aurait pu être encore plus bienveillante et il n'aurait peut-être pas dit d'une manière aussi générale que l'incorrection du style est le défaut des littérateurs canadiens; il aurait fait, dans tous les cas, exception pour plusieurs.

Nous relèverons encore dans son article ce que nous croyons être une erreur sur notre "forme littéraire." L'auteur dit que "le Canada est une reproduction en miniature de la France des 17^e et 18^e siècles," et que nos écrivains "ont jeté en Amérique les fondements d'une littérature française jeune encore, mais vigoureuse, d'une allure nette et vive, sinon rigoureusement exacte, mais qui gagne chaque année et qui se débarrassera avec le temps de certains archaïsmes dérivés du vieux français et de quelques néologismes d'origine anglaise." L'auteur fait ici une méprise, bien pardonnable, à la vérité, chez celui qui n'a pas vécu au Canada.

Notre défaut—si cela peut-être un défaut—n'est pas de nous complaire exclusivement avec les classiques du 17^e siècle; nous lisons les auteurs contemporains, nous les lisons beaucoup, les journalistes en particulier les lisent même trop; mais notre malheur est que la conversation, la vraie conversation française nous manque absolument. Comprenez notre position. Nous sommes presque tous engagés dans les affaires; par conséquent nous sommes tenus de savoir l'anglais, et le sachant, nous le parlons à tout propos. Dans la famille ou dans nos cercles nous reprenons le français, mais non sans quelques réminiscences de l'anglais, car chaque idiome s'impose par sa supériorité sur les autres pour l'expression de telle ou telle idée. Volontairement d'abord, sans nous en apercevoir ensuite, nous tombons dans le néologisme. Encore si nous pouvions nous retremper à quelque source pure! Mais voilà un siècle que nous ne voyons plus les Français de France. Cependant il est impossible d'écrire purement une langue si on ne la parle habituellement avec correction; les fautes du langage parlé s'insinuent furtivement dans la phrase écrite; quelque tournure réprouvée par la syntaxe, quelque locution bâtarde vient toujours gêner la période la mieux arrondie. Par exemple, combien d'entre nous disent toute leur vie: "sous ces circonstances" ou bien "je résigne ma place"? C'est de l'anglais simplement.

Etudiez Fénelon et Boileau tant que vous voudrez, lisez tous les jours Lacordaire ou Mérimée, ces fautes vous échapperont toujours tant que vous ne fréquenterez pas habituellement des cercles où votre oreille, n'entendant que l'expression juste et la phrase correcte, prendra, pour ainsi dire, l'horreur instinctive du mot impropre. Allez au palais, écoutez cet avocat en renom: comment expliquerez-vous qu'un homme de talent et de science, orateur brillant, s'exprimant avec une grande facilité, sans dé-

faut de prononciation, puisse aligner des périodes d'une façon aussi barbare et parler ce français détestable? sinon par le fait que cet homme, à force d'entendre des Anglais et de ne pas entendre des Français, a eu l'oreille faussée. Notre langue n'a pas d'aliment quotidien, voilà tout le secret de nos incorrections et des défaillances de notre syntaxe; le 17^e et le 18^e siècle n'y sont pour rien. Nos auteurs connaissent leur langue, mais ils sont victimes de toute sorte d'inadvertances. Moi qui parle de cela à mon aise en ce moment, je viens peut-être, sans m'en douter, de commettre quelque barbarisme dont je rougirai s'il m'arrive de me relire plus tard.

Une émigration plus considérable de Français instruits pourrait donner une nouvelle vie à notre littérature.

Le *Constitutionnel* indique un autre moyen que nous voulons faire connaître:

Nous avons reçu tout récemment, dit-il, quelques livres écrits et imprimés au Canada, qui ont produit sur nous un double sentiment de plaisir et de tristesse; de plaisir, à l'idée de retrouver à mille lieues de nous nos propres annales écrites et reproduites dans notre langue; de tristesse, au spectacle de l'indifférence que nous professons pour un million de nos descendants qui, fidèles à leur origine, s'efforcent de faire revivre et de perpétuer au milieu d'eux la mémoire d'un passé qui nous appartient et qui n'est pas sans gloire, ni sans influence sur les destinées du nouveau monde.

Toutefois en ceci, il y aurait injustice à nous accuser tout seuls; une bonne part des reproches que nous nous adressons leur revient. Les Canadiens, trop sensibles peut-être aux appréciations quelquefois sévères de certains touristes plus affectés de la forme parfois surannée de quelques-uns de leurs écrits que par la solidité du fond et le souffle patriotique qui les inspire, ont bien de la peine à se décider à braver la critique parisienne. Aussi, il est rare que les faibles échos de leurs efforts à demeurer Français nous parviennent. Nous ne saurions trop regretter ce sentiment de défiance. Si les lettres au Canada ne jettent pas le même éclat que chez nous, elles n'en appartiennent pas moins à la France, au double point de vue de la langue, des sentiments qu'elles expriment et de l'histoire. Professer envers elles le dédain et l'abandon serait renoncer de gaieté de cœur à une part considérable de notre patrimoine national.

En effet, le Canadien, malgré son éloignement et une séparation plus que séculaire de la métropole, est demeuré Français de cœur. A l'inverse le l'Américain, qui déteste l'Angleterre, lui, au contraire, chérit la France. Est-ce bien le cas, nous le demandons, d'épiloguer sur la forme dans laquelle il exprime son attachement et lui demander, à lui qui vit de la vie du dernier siècle, qu'il tienne la plume comme Lacordaire ou Mérimée?

Tenter fortune à Paris est peut-être en effet plus facile qu'on ne pense. Qui se hasarderá le premier?

OSCAR DUMN.

LA QUESTION DES ECOLES.

Les journaux quotidiens publient deux documents importants au sujet des écoles du Nouveau-Brunswick. Le premier est une lettre de Lord Dufferin au comte de Kimberley exposant l'état de la question. On se rappelle que les officiers en loi de la Couronne en Angleterre ont déjà décidé que la loi de 1871, passée par la législature du Nouveau-Brunswick, et cause première de toute l'agitation, était constitutionnelle. Une seconde loi, adoptée en 1872 par cette même législature, est venue aggraver la position des catholiques en autorisant une application plus rigoureuse de l'acte de 1871. La Chambre des Communes a adopté alors une résolution priant le Gouverneur-Général de désavouer cette seconde loi, et Lord Dufferin, sur l'avis de son cabinet, a refusé de se rendre à cette de-

mande. Son Excellence rapporte tous ces faits dans sa lettre au ministre des Colonies.

Le second document est la réponse du ministre anglais. En voici la traduction :

Downing Street, 30 juin 1873.

Le comte Kimberley au comte Dufferin.

MILORD.—J'ai communiqué aux officiers en loi de la Couronne la dépêche de Votre Seigneurie et les documents y adjoints, en date du 27 mai dernier, No. 137. Vous demandiez dans cette dépêche, des instructions relativement à la ligne de conduite que vous deviez suivre à l'occasion de la résolution de la chambre des Communes du Canada requérant le désaveu de certains actes passés par la législature du Nouveau-Brunswick en vue de légaliser une série de taxes faites en vertu de l'acte des écoles communales de 1871, et en amendement de cet acte.

Je reçois avis, 1o. que ces actes de la législature du Nouveau-Brunswick sont comme les actes de 1871, dans les limites des pouvoirs de cette législature. 2o. Que la chambre des Communes du Canada ne peut pas constitutionnellement intervenir dans leur opération en passant une résolution comme celle du 14 mai dernier. Si on laissait une telle résolution avoir son effet, cela équivaudrait à un rappel virtuel de la section de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, qui donne aux législatures locales droit exclusif de législation dans ces matières. 3o. Que dans cette question, vous devez agir d'après votre propre volonté et vous ne pouvez être guidé par l'avis de vos ministres responsables. Et 4o. que ces actes de la législature du Nouveau-Brunswick étant simplement des actes pour mieux assurer l'exécution de l'acte de 1871 et pour le débarrasser des objections techniques aux dispositions qu'il contient, vous vous conformeriez à l'Acte Impérial et à l'esprit général de la constitution de la Puissance, tel que déterminé par cet acte, en permettant que ces actes restent en force.

KIMBERLEY.

Le *Nouveau-Monde* en publiant cette lettre fait la réflexion suivante :

La réponse de Lord Kimberley nous paraît extraordinaire pour le moins. La prétention qu'il émet, et qu'on ne s'attendait pas à trouver dans la bouche d'un libéral anglais, est que le Gouverneur-Général n'est pas tenu de suivre les conseils de ses aviseurs légaux quand il s'agit d'un acte exécutif demandé par la chambre des Communes. Cette doctrine nous semble porter une atteinte fatale au principe de la responsabilité ministérielle, et nous espérons qu'elle ne sera acceptée par aucun parti dans le Canada.

De son côté la *Minerve* s'exprime ainsi :

En ce qui concerne la clause 93 de l'Acte Fédéral, dont parle la dépêche de Lord Kimberley, les obligations du gouverneur sont spécialement définies. Le nom du gouverneur-général y est mentionné quatre fois et les quatre fois on y ajoute en Conseil.....

La clause 93 donne au gouvernement fédéral la latitude nécessaire pour examiner le fonctionnement des lois d'éducation. C'est à lui à savoir distinguer le vrai du faux dans ce qui lui sera soumis. Il portera la responsabilité de sa décision. Nous cessons d'avoir le gouvernement responsable, si, sur une question comme celle-là qui ne regarde nullement les intérêts impériaux, le gouverneur se mettait en contravention avec la clause 93 qui lui dit d'agir en conseil et décidait d'une manière ce que ses aviseurs auraient décidé de l'autre.

Nous pensons qu'il n'est pas possible de laisser passer sans protester la doctrine monstrueuse énoncée par la dépêche impériale, et nous avons lieu de croire que les ministres du jour ont été assez jaloux de leur propre dignité, assez jaloux de nos libertés constitutionnelles, pour envoyer un mémoire en réponse à ce malencontreux document.

Le *National* réserve ses commentaires.

Nous publierons plus tard, dit-il, quelques réflexions sur cette décision qui met fin, pour le moment, à toute action parlementaire à ce sujet.

Cependant cette dernière opinion ne lie pas les mains de M. Costigan qui, dans une lettre publiée au lendemain de sa réélection, a déclaré qu'il soulèverait de nouveau la question dans la chambre fédérale.

O. D.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

Ottawa, 28 Mars 1874.

Joué, après le cérémonial accoutumé, les Communes ont élu leur Président, l'hon. Timothée Warren Anglin, Irlandais catholique et député de Gloucester, Nouveau-Brunswick. Tout le monde lui eût préféré l'hon. M. Holton, qui est plus populaire, plus sympathique, dont l'expérience parlementaire et la science constitutionnelle sont incontestablement supérieures à celles de M. Anglin. Mais il fallait une compensation à M. Anglin que l'influence des MM. Burpee avait éloigné du Cabinet, lors de sa formation en novembre dernier.

Cette élévation de M. Anglin à la présidence des Communes est-elle un indice que la question des écoles du Nouveau-Brunswick sera réglée dans le sens catholique ? Nous le saurons très-prochainement. M. Anglin, tire toute sa force de sa position de représentant des intérêts catholiques du Nouveau-Brunswick, quoique M. Costigan, autre Irlandais catholique et député de Victoria, N.-B., ait plus droit que lui à cette position. Il serait facile au nouvel orateur de se suicider en laissant dormir la question.

D'un autre côté, le silence du discours du Trône à ce sujet ne présage rien de très-rassurant.

Le Président du Sénat et le Président des Communes ne sont pas forts sur le français : M. Anglin ne le sait pas du tout ; M. Christie, pour ne pas s'exposer à l'écorcher, ne le parle jamais.

Hier, grand gala au Sénat. Belles toilettes, grand nombre de militaires héroïquement porteurs d'épées vierges, force coups de canon, galeries encombrées, passages et couloirs où la masse s'entassait littéralement pour voir et entendre le représentant de Notre Gracieuse Souveraine transmettre aux élus du peuple les projets et les mesures dont le gouvernement veut doter le pays. Il était plus agréable de contempler le spectacle que de prêter l'oreille à la harangue officielle. La voici dans ses parties essentielles :

Durant la présente Session, votre attention sera attirée sur des mesures se rattachant à la représentation du peuple dans le Parlement, au mode de voter par le scrutin secret qui existe maintenant dans la Grande-Bretagne et dans la plupart des autres pays qui jouissent du gouvernement constitutionnel, ainsi qu'à l'établissement d'une cour générale d'appel.

Des mesures pour amender les lois relatives aux élections contestées, à la milice et à la faillite, vous seront aussi soumises.

La législation de 1872 au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique n'ayant pu assurer l'exécution de cette grande entreprise, vous serez appelés à considérer quel projet fournirait, le mieux et le plus tôt possible, des moyens de communications à travers le continent avec la Colombie-Britannique.

Un rapport de l'ingénieur en chef, qui sera mis devant vous, fera voir les progrès faits durant la dernière année dans les explorations qui ont été faites pour déterminer la ligne projetée. La destruction par le feu des bureaux du chemin de fer a entraîné une perte considérable de cartes, de plans et de papiers dont la possession aurait rendu ce rapport plus complet.

La question de la compensation qui est due à la Puissance pour les privilèges de pêche concédés aux Etats-Unis par le traité de Washington, a amené un renouvellement de négociations de nature à étendre les avantages réciproques de nos rapports commerciaux avec ce pays. A la demande de mon Gouvernement, les autorités Impériales ont donné instructions au ministre Anglais de discuter cette question avec l'Administration de Washington, et dans ce but adjoint un commissaire Canadien.

Le discours annonce ensuite que le Gouvernement a continué les travaux commencés antérieurement, les canaux et l'Intercolonial,—que l'immigration a progressé, et qu'il y aura déficit durant la présente année fiscale.

Rien quant à Manitoba, à l'amnistie et aux écoles du Nouveau-Brunswick. Cette éloquence muette du Discours a fort désappointé et mécontenté grand nombre de députés du Bas-Canada.

L'adresse en réponse au Discours ne sera proposée que lundi. MM. Moss et Laurier seront les orateurs de circonstance. La réputation dont ils jouissent promet une séance intéressante. Les discours provoqueront probablement quelques explications ministérielles sur le caractère de certaines mesures annoncées. Nous nous abstiendrons de tous commentaires tant que nous n'aurons pas entendu ces explications ou vu les mesures elles-mêmes.

La question de l'intercourse commercial entre les Etats-Unis et le Canada, si elle est résolue avantageusement, vaudra au Gouvernement une bonne, une excellente note.

J. A. MOUSSEAU.

CHRONIQUE.

Une dépêche spéciale d'Ottawa au *National* annonce que M. J. F. Béique, de Danville, vient d'être nommé surintendant du canal de Beauharnois.

M. Legge, ingénieur en chef du chemin de colonisation du nord de Montréal, est revenu de son expédition à l'embouchure de la Rivière des Français après avoir trouvé un excellent tracé où une voie ferrée peut être construite à raison de \$30,000 par mille.

On dit que M. P. V. Valin va abandonner la candidature dans Québec-Est en faveur de l'hon. P. J. O. Chauveau.

M. L. E. Panet et M. le Dr. Baillargeon sont nommés sénateurs en remplacement des hons. MM. Panet et Chauveau, démissionnaires.

En vertu d'un ordre en Conseil, MM. Ryan, Delisle, Workman et Hudon doivent être remplacés comme commissaires du Hâvre de Montréal par MM. Cramp, Pratt, Roy et Donovan.

M. E. U. Piché, avocat, et assistant-greffier de la Chambre des Communes, est nommé Conseil de la Reine dans la province de Québec.

L'intérêt, dit le *Nouveau-Monde*, qui s'attache à la question d'amnistie et à l'élection de M. Louis Riel se réveille avec force à la veille de la session. Nous n'en voulons pas de meilleure preuve que les rumeurs sans nombre qui courent les rues au sujet du jeune et vaillant député. C'est ainsi que l'on rencontre à tout instant des personnes qui s'empressent de nous apprendre où se trouve M. Riel.

Ottawa, 30.

M. Riel a prêté le serment comme membre de la chambre des communes. Son nom est inscrit sur la liste avec ceux de Moss et Currier qui ont aussi prêté serment, au

jour d'hui. Le bruit de cet événement s'est répandu bientôt ; par toute la ville. Une grande excitation régnait.

Une compagnie de gardes a été stationnée au tour de l'arsenal, tandis que une autre compagnie s'est rendu aux bâties parlementaires.

Les galeries, ce soir, sont remplies d'une foule anxieuse de voir si Riel osera prendre son siège.

Une troupe nombreuse d'émigrants alsaciens est arrivée à Halifax, ces jours derniers. Ces émigrants vont travailler dans les mines de charbon de Pictou.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Thomas Saunders, député de Huntingdon à la Législature locale, arrivée samedi dernier à Havelock. M. Saunders avait succédé à M. Scriver.

Le poète Longfellow est depuis quelques jours à Hamilton, Ontario, et doit passer plusieurs mois en Canada.

Le *Constitutionnel* annonce qu'un jeune canadien vient de partir pour l'Espagne dans le but de s'enrôler sous les drapeaux de Don Carlos.

Mardi de la semaine dernière, il y a eu au *Mechanic's Institute* une nombreuse assemblée de manufacturiers et d'industriels, dans le but d'organiser une association favorable à la protection des industries canadiennes. M. Benjamin Lyman présidait, avec M. J. McLaren comme secrétaire. MM. Rodden, W. O'Gilvie, W. S. MacDonald, Boivin, Jetté, David, Ryan, Whyte, McGauvran et Clendenning étaient présents.

La première résolution fut proposée par M. Rodden, en faveur de l'union de cette association avec l'association protectionniste du Haut-Canada, et de la formation d'une association générale.

Une résolution proposée par M. Boivin demande la réforme du tarif de manière à protéger les industries canadiennes.

La majorité de la cour des élections contestées, le juge Mondelet *dissentiente*, a décidé qu'elle avait juridiction dans les causes qui lui sont soumises.

La cour s'est ajournée au sept avril.

M. l'abbé Provencher publiera prochainement une "Petite Faune Entomologique du Canada" précédée d'un traité élémentaire d'entomologie.

L'ouvrage, illustré de nombreuses gravures sur bois, formera deux volumes in-12 de plus de 500 pages chacun. Prix : \$2 pour chaque volume, payables à la livraison. Chaque volume sera complet par lui-même.

Le premier volume paraîtra vers le mois d'août, et le second dans le cours de l'hiver prochain.

Le tirage sera réduit à peu de chose près au nombre des souscripteurs.

On peut lui adresser des souscriptions directement.

On lit dans le *National* :

Tous les membres de l'ancien parlement du Canada-Uni, élus depuis 1840, connaissent un peu la fameuse réclamation-Montgomery. Durant l'insurrection de 1837-38 un combat fut livré sur la propriété Montgomery, à quelques milles de Toronto.

La perte occasionnée à M. Montgomery par la destruction de ses dépendances, fit la matière d'une réclamation d'indemnité qui ne s'est jamais ralentie depuis l'année 1840 qu'elle a commencé. M. Montgomery avait l'habitude d'inviter tous les membres du parlement à venir visiter son établissement pour y voir les traces encore vivante de la lutte qui s'y est engagée durant l'insurrection. Feu M. William Lyon Mackenzie soumettait régulièrement à la Chambre des Canadas-Unis la réclamation-Montgomery, revenant à la charge à chaque session. Cette pétition était de fondation ; elle était passée à l'état d'affaire de routine, et les observations seules dont M. Mackenzie savait l'assaisonner avaient la vertu de réveiller l'attention des députés, et de provoquer surtout les rires de quelques vieux toros.

La persévérance de M. Montgomery n'a pas été récompensée, il est vrai, comme elle le méritait ; mais enfin elle a été couronnée d'un certain succès. A l'âge de 86 ans, le client de M. Mackenzie vient enfin d'obtenir de la législature locale d'Ontario une tardive justice. Elle lui a accordé une indemnité de \$3,000, évidemment pour en finir et n'en plus entendre parler.

On se rappelle que M. Calixa Lavallée est allé l'année dernière à Paris pour compléter ses études musicales. Un de ses professeurs, M. Boieldieu, a adressé à M. George Leclerc, de Montréal, une lettre dont on aimera à lire l'extrait suivant :

A M. George Leclerc, secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal,

Monsieur,

Sachant le vif intérêt que vous portez à M. Lavallée, votre compatriote venu en France pour s'y perfectionner dans l'art musical auquel il se voue, je suis heureux de venir sous les auspices du nom illustre de mon père, et à titre de compositeur moi-même, vous exprimer combien j'apprécie à tous les égards M. Lavallée. C'est une remarquable organisation au développement de laquelle je suis fier de contribuer par mes conseils, et chaque jour je suis à même de juger de son talent comme pianiste et comme compositeur, ayant pour lui ce qui ne s'acquiert pas, l'inspiration.

Je ne saurais donc trop encourager M. Lavallée à rester plus d'une année à Paris, non-seulement pour achever d'y acquérir toutes les connaissances nécessaires dans son art, mais aussi pour y produire ses œuvres qui ne peuvent manquer d'obtenir du succès, et vous approuverez, j'en suis persuadé, monsieur, son désir de ne rentrer dans sa patrie qu'en ayant mis réellement à profit son voyage, et en rapportant une réputation qu'il ne peut manquer d'obtenir.

Vous aurez ainsi en M. Lavallée l'homme le plus apte à devenir le chef du conservatoire de musique que vous, monsieur, et vos dignes compatriotes, avez la noble pensée de fonder à l'instar du conservatoire de Paris.

On lit dans le *Canadien* :

Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer à nos lecteurs que M. McGreevey a été reçu à merveille par les capitalistes anglais. Deux jours après son arrivée six banquiers lui avaient déjà offert leurs services.

On télégraphie d'Ottawa au *Nouveau-Monde* :

Hier soir Sir John A. Macdonald a résigné le poste de chef de l'opposition. Le motif qu'il donne est sa mauvaise santé; mais un croit que la véritable raison est la difficulté de Manitoba.

On parle du Dr. Tupper comme son successeur.

Il est question d'un caucus des députés français pour décider de la conduite qui doit être tenue dans l'affaire Riel.

Et à la *Minerve* :

A une assemblée des membres de l'opposition, personne n'a voulu que Sir John A. Macdonald abandonnât la direction du parti. L'hon. M. Campbell sera le leader de l'opposition au Sénat et il sera assisté par l'hon. M. Chapais.

M. James Moss, M. P., sera le moteur de l'adresse et M. Laurier, d'Arthabaska, secondateur. M. Fréchette s'est mis à l'écart et a sollicité de ne pas être secondateur.

Nous accusons réception d'une brochure contenant le compte-rendu de la fête de St. Thomas d'Aquin à St. Hyacinthe et à Québec. Elle contient le panégyrique de M. l'abbé L. N. Bégin, prononcé à St. Hyacinthe, celui du Rév. P. Bourgeois, à la cathédrale de Québec, le discours de M. l'abbé Louis Paquet, à l'Université-Laval, et l'*Hymne au docteur angélique*, composé par une religieuse du Précieux Sang. L'université-Laval a eu une heureuse idée de rassembler ainsi ce qui pourra être considéré comme le monument élevé par le Canada Catholique à la mémoire de St. Thomas d'Aquin.

PHOTOGRAPHIES.

Dans mes salons photographiques
Je tire au vif tous les passants,
Les têtes aristocratiques
Comme les têtes de manants;
Visage brun, visage rose,
N'y perdent pas le moindre trait.
A qui le tour, à qui la pose?
Cric! crac! voilà votre portrait!

Combien de fois j'ai, dans la chambre noire,
Étudié les visages humains!
Que de beaux yeux m'ont conté leur histoire!
Que de secrets sont restés dans mes mains!
Bon freluquet, dont le cou se balance
Dans un carcan trois fois amidonné;
Vous qui complexez, en votre suffisance,
Pour le plus frais et le mieux bichonné;
Noble lion, ne bougez plus, j'opère!
—Merci, soleil, l'épreuve est bien à point.
Mais moi, j'y lis, écrit par la lumière:
"Beau front, c'est vrai, mais de cervelle point."

Riche gourmet, c'est à toi la sellette:
Prends un maintien digne de Savarin.
Je vais placer un verre, une fourchette,
Et deux poulets près d'un flacon de vin.
N'oublions pas le cure-dents classique,
Le coute à table et les yeux demi-clos;
Figure enfin l'animal domestique
Que le trop-plein endort sur quelques os.
Heureux ventru, ne bougez plus, j'opère!
—Merci, soleil, le profil est parfait.
Mais moi, j'y lis, écrit par la lumière:
"Vaste estomac, où l'âme disparaît."

Je t'attendais, ô splendide poupée,
Dont les regards fatiguent ton miroir.
Blonde lionne, à crinière bouclée,
Sur ce divan prends tes airs de boudoir.
Souris un peu, laisse voir ta denture,
Ecarte aussi ce fichu trop décent.
Toi qui connais l'effet d'une posture,
Fière sirène, appelle ton talent.
Tu poses bien, ne bougez plus, j'opère!
—Merci, soleil, quel cliché séducteur!
Mais moi, j'y lis, écrit par la lumière:
"Buste vénal, sans amour et sans cœur."

C'est à ton tour, bourgeoise éblouissante,
Dont les flânes emplissent mon salon.
Pour toi la pose est bien embarrassante;
Que faire, hélas! pour te donner bon ton?
Tes traits sont gros, plus grosse est ta tournure,
Et ces rubis rougissent de tes doigts.
Crois-moi, veux-tu poser d'après nature?
Eh bien! prends un balai... comme autrefois.
Tu m'as compris... ne bougez plus, j'opère!
—Merci, soleil, l'épreuve est bien encor.
Mais moi, j'y lis, écrit par la lumière:
"Tout ce qui luit n'est pas toujours de l'or."

Approche ici ta mobile binette,
Ami zélé du code Legoda.
Ton faux regard, masqué par ta lunette.
Sur le cliché bientôt te trahira.
Je vois en toi ta race toute entière;
A ma maison tu peux faire un succès.
Molière a dû sa gloire à ton grand-père,
Qu'il fit poser au Théâtre-Français.
Résigne-toi, ne bougez plus, j'opère!
—Merci, soleil, le portrait est frappant.
Mais moi, j'y lis, écrit par la lumière:
"Cœur de Tartufe et langue de serpent."

De ce faquin, qui jase sur Voltaire,
En un clin-d'œil je décalque l'esprit.
Ce député, ... député pour se taire,
Dans son portrait pense moins qu'il n'en dit.
Vieux céladon, ruisselant de pommade,
Verra par moi son faux toupet trahi.
Femme infidèle, en quête d'escapade,
Lira sa faute au front de son mari.
Mais pourquoi donc gagnez-vous ma porte?
Pourquoi, messieurs, désertez mes salons?
Je vous comprends... après tout, peu m'importe,
Car vos clichés restent dans mes cartons.

J. W. MILLER.

Rimouski, mars 1874.

ERRATA.

Dans la poésie de M. Globenski, intitulée *le nom de "ma Sœur"*, et publiée sur notre dernier numéro, la deuxième strophe se trouve incomplète par suite d'une faute typographique. Il faut y ajouter le vers suivant à la fin :

De ses rêves si doux.

CAUSERIE.

Oh! être étudiant, c'est passer par le plus dur des creusets! Etudier la loi, encore la loi, toujours la loi, ça devient monotone, surtout quand l'on sait que, avec un tel amas de principes et de règles, le monde n'est ni meilleur ni pire, et que ce qui devait être un véritable sacerdoce, un apostolat, n'est qu'une carrière, une profession, quelquefois un métier, et fréquemment une espèce de commerce où, comme dans toutes les grandes spéculations, il se rencontre force banqueroutes, quantité de déconfitures. Hélas! oui, tout est commerce aujourd'hui; tout se vend, tout s'achète, tout se compte, tout se mesure, tout se pèse au prix de l'or; le marché public a remplacé le forum, le pauvre rêve la fortune, pas autre chose, le riche, les millions, millions, millions sur millions, entassements sur entassements, affaires, comptes, chiffres, telles sont les tendances du jour. C'est un véritable jeu de bascule: celui-ci s'enrichit aux dépens de celui-là, des fortunes colossales s'élèvent sur des ruines immenses; à côté de l'excessive opulence gît l'excessive misère, l'extrême paupérisme; aujourd'hui dans la pourpre, demain dans les haillons et les guenilles, voilà le bilan du jour. Et ce jeu capricieux du sort fait autant de riches que de pauvres, autant de malheureux que d'heureux, autant de misérables que de fortunés.

Mais je m'égare... Je disais donc que l'étude du droit, comme toute autre étude, n'est pas toujours appétissante. De Pothier à Marcadé, de Toullier à Troplong, de Pardessus à *Pardessus* peut-être, et je ne sais quoi encore, telle est la vie de l'étudiant, voilà sa routine. O abstractions! O principes! O syllogisme! O embrouillamini! quel travail vous nous coûtez. Je me figurais l'étude du Droit quelque chose d'attrayant, de miroitant, d'assez facile surtout, de bien conçu et de clairement énoncé, à la portée de tous les esprits tant soit peu cultivés, où l'intelligence, par une acquisition aisée des lumières et des mystères de la science légale, reposait tout en travaillant, reposait dans la béatitude de la vérité évidente, dans la quiétude de la connaissance facile de l'un et indivisible vrai. Je me suis trompé, le fait n'est pas nouveau. Le Droit, oh! c'est un désert illimité, sans bornes, c'est une partie de l'immensité, quelque chose de l'infini dont le dernier mot est un énigme; c'est un horizon sans fin, un abîme insondable, une terre toujours inconnue, où une découverte en appelle une autre, c'est un enchevêtrement inextricable de principes que la raison s'épuise à vouloir comprendre, c'est un champ aride, mais d'une aridité fertile, si je puis ainsi dire. L'intelligence active, avide de connaissances, s'y complait, y trouve son compte, bien que l'imagination, lardente et fouguese imagination du jeune homme soit bien loin d'y trouver le sien. Pour ce qui est des subtilités, il n'en manque pas. Pourtant, quand la simplicité aurait été bannie du monde, à dit quelqu'un, on devrait s'attendre à la trouver au moins au sein de la justice. Ce n'est pas toujours le cas.

Ceci dit et réflexion faite, j'ai résolu, lecteur, de commettre un larcin, de voler une heure à l'étude pour vous ennuier. Au reste, l'ennui même est quelquefois une diversion, et peut-être en avez-vous besoin. On le sait, en Canada, on est excessivement porté à l'ennui, au spleen, cette malheureuse importation de l'Angleterre, à la mélancolie, à l'hypocondrie, et cela parce que l'on est trop monotone, trop uniforme. De l'uniformité naît l'ennui, et par suite, de l'ennui naît l'apathie, l'indifférence, la nonchalance, la tiédeur pour toutes choses. La monotonie, oh! quelle maladie mortelle pour l'âme. La monotonie est à l'intelligence, ce que l'immobilité, la stagnation est à l'eau, une cause deroupissement, de méphitisme, d'affaiblissement moral, de langueur fatale qui ne laisse pas de conduire à la stupidité et à l'abrutissement. Il faut donc éviter l'uniformité comme un danger mortel; il faut extirper en nous, ce mauvais instinct de la reproduction, de la répétition; imitons plutôt les fleuves, imitons notre grand St. Laurent, dont les flots sont sans cesse agités, rapides, tumultueux, cherchons la science, aspirons au progrès, créons, inventons, démolissons pour reconstruire, s'il le faut, marchons sans relâche, marchons intrépidement à l'avenir, et surtout abandonnons les vieux sentiers pour entrer dans des voies nouvelles. C'est la grâce que je souhaite à mon cher Canada, et il en sent le besoin!

Sur ce continent, tout est grand, imposant, magnifique, grandiose. Tout ici annonce la force, révèle la puissance, et si les fameux, les terribles Titans des temps fabuleux vivaient encore, ils se seraient choisis, j'en suis sûr, un pied à terre en Canada. En effet, regardons partout: au-dessus de nous la foudre avec ses grondements sonores, cavernes, profonds, effroyables, terrifiants; tout autour de nous une nature riche, luxuriante, proflique, abondante, majestueuse, une nature qui rappelle les pre-

miers âges de la création; des rivières tout épaisses, toutes grouillantes de poissons, des fleuves qui soutiendraient la comparaison avec le Pactole des anciens, moins les paillettes d'or, oui, fleuves qui roulent dans leurs eaux des richesses incalculables; des montagnes réellement titaniques, prométhéennes, gigantesques, qui s'élèvent superbement vers les nues et qui semblent menacer le ciel par leur hauteur; à côté, des abîmes insondables, des cavernes profondes, des gorges impénétrables, puis des ravins, puis des vallons, puis des plaines, puis des prairies, puis des vallées magnifiques, immenses, incommensurables, superbes, ravissantes, à perte de vue... Vous voyez: sur notre tête, à notre côté, sous nos pieds, tout est grandeur, puis source, abondance, fécondité, force et vérité. Nous seuls sommes chétifs, faibles, dépérissants, souffreteux, misérables, si ce n'est quelques richards par-ci par-là qui jouissent de la misère des autres. Eh bien! oui! au lieu de dominer la nature, c'est elle au contraire qui nous domine. C'est une exception.

Nous pourrions assurément nous appliquer ces paroles:

"Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire
"Tu ris, change le nom, la fable est ton histoire."

C'est aussi la nôtre!

J'ai dit plus haut que tout était routine en Canada, je me suis trompé; il faut pourtant en excepter la littérature. Certes, on est forcé de le dire, là au moins on innove, oui, et d'une manière étonnante pour ne pas dire désespérante; là on ment à notre nature, à notre caractère; là on change, on varie, on déversifie. Si à franchement parler on écrit peu, on critique toujours beaucoup, ce qui est toujours un peu écrire. Oh! par exemple, pour de la critique, on en manque pas ici, c'en est réellement une manie. Tout ici est critique, on critique la critique, on fait tout sous forme de critique; et si je m'en croyais, je déclinerais le *Canadien* "un être critique."—La définition ne serait peut-être pas complète, spécifique, adéquate, comme on dirait en logique, mais il y aurait certainement du vrai.

Hélas! oui, écrire en Canada ce n'est pas du tout encourager. Écrire ici c'est aller à la guerre, et une terrible guerre d'escarmouche; c'est courir au guet-à-pens, au piège, à l'embuscade, c'est courir le risque de se faire éplucher, écorcher, mutiler, c'est braver témérairement le public, ce bon compère, qui frappe impitoyablement sans merci ni trêve. Écrire ici c'est se mettre en évidence, c'est vouloir se produire au grand jour, à la vive lumière, c'est devenir arrogant, fat, c'est attacher le pédantisme, c'est vouloir dépasser la foule, s'élever au-dessus du niveau ordinaire, dévier de la vieille et éternelle routine, entrer dans une voie nouvelle; c'est s'en faire accroire; donc ce n'est pas pardonnable. Sus à l'impertinent, à l'impudent, au fat, au fanfaron qui veut oser écrire. Comment! Quoi! écrire ici, mais c'est aller contre les mœurs, les us et coutumes, l'habitude, l'usage, la pratique du Canadien. Encore une fois, ce n'est pas pardonnable. Voilà comment on semble raisonner si nous en jugeons par les actes et les faits.

Aussi quand il nous arrive un volume quelconque, une production littéraire d'un certain mérite, ça l'effet d'une bombe, d'un obus prussien, et c'est, dit-on, terrible. On s'en alarme, on crie à l'inouï, on s'arme, on se cuirasse, on sonne de la trompette, on embouche le cor, on se range en bataille, puis à un signal donné, on ordonne le branle-bas du combat, et aussitôt une armée formidable de Zoèles inconscients et inconscienteux font pleuvoir sur le pauvre rebel qui a en le malheur de vouloir se singulariser, une grêle de paroles aigres-douces, d'articles anonymes, de verte réprimandes, de sermonnades assomantes sous lesquels le misérable réfractaire est bientôt écrasé, abîmé, anéanti. Pnis tout se fait; l'on se retire et... l'on épie de nouveau quelque sortie imprudente.

Voilà qui est encourageant, sur ma foi! Et pourtant, si tous ces grands flagellateurs savaient que la verge dont ils se servent, si gauchement souvent, pourrait leur être justement appliquée; si l'on savait tous, en outre, qu'en littérature comme en toute chose, nous sommes tous plus ou moins faibles, que nous avons tous notre point vulnérable, il semble que l'on rabattrait un peu le ton, et que l'on critiquerait, — car la critique est nécessaire, mais considérée, sensément, bénévolement. Et chose étonnante! souvent, je me trompe, le plus communément, ce ne sont pas les sachems, ni les pontifes, ni les princes, ni les maîtres de notre littérature qui se posent ainsi en Aristarque, en censeur émérite, en puriste, en élagueur de mauvais fruits, des mauvaises herbes littéraires; non, c'est l'éleve, c'est le nourrisson, c'est le marmouset, c'est le catéchumène! Il en est qui critiquent avec autant de cynisme et de la même manière qu'un ivrogne prêcherait la tempérance sans songer que souvent les fautes, les bévues, les défauts qu'ils reprochent si pédagogiquement et si magistralement aux autres pourraient leur être reprochés à eux-mêmes. Eh bien! je considère, et je ne crois pas soutenir un paradoxe par là, que, pour reprendre les autres, il faut être parfait soi-même; que pour se poser carrément et publiquement en critique, il faut être soi-même à l'épreuve de la critique. Certes! j'en sais qui ont été outrageusement, injustement critiqués et qui seraient assurément bien autorisés à appliquer à leurs éducateurs enlumnés ces paroles de Molière: "Sosie, épargne un peu Sosie."

Il y a des pays où il y a plus d'écrivains que de critiques; ici, c'est tout le contraire, il y a plus de critiques que d'écrivains. Il y a de plus les critiques des critiques, les critiques des critiques des critiques, et ainsi de suite, en ligne descendante, jusqu'à la cinquième et à la sixième génération. Ainsi vous voyez, à quel danger, à quels périls, à quels revers, à quelles persécutions ne s'expose pas le pauvre petit écrivain dans ses coups d'essai. Six générations impitoyables, inexorables, implacables, irréconciliables, et que sais-je, qui se mettent à ses trousses, qui s'attachent opiniâtement à ses chausses! C'est à donner la chair de poule. Autrefois, au temps où l'Espagne était chevaleresque, belliqueuse, héroïque, où la valeur des Castillans était presque légendaire, quand on voulait épouvanter quelqu'un on n'avait qu'à lui dire: "Que la vengeance des Castillans te poursuive." Aujourd'hui, on est arrivé à un point où il suffit de dire à un jeune homme épris quelque peu de la littérature "Que la vengeance des critiques te poursuive." Et il se taira, ou bien il sera Castillan ou déjà critique lui-même.

Ce triste état de choses est réellement alarmant. La littérature, en Canada, est véritablement en état de blocus, et rares et hardis et braves et vaillants et plus souvent téméraires sont les jeunes croiseurs qui hasardent quelques courses dans le domaine littéraire. Il leur faut essayer le feu des croisières (ou journaux si mieux est) de nos courriers les critiques. Et quel feu! Pour moi, je l'avoue, lorsqu'il me vient à l'idée d'écrire, d'aligner quelques pensées, je me sens aussitôt pris d'une invincible frayeur, le soldat n'est pas plus saisi, lorsqu'il monte à

l'assaut; et ce n'est généralement qu'après avoir fait mes dernières dispositions (de mon bagage littéraire, bien compris, et il est mince) que je l'ose, que j'ose m'essayer, pour me servir de l'expression de l'auteur récent de la *littérature canadienne*, que j'ose m'essayer dans nos revues hebdomadaires.

Maintenant, comment voulez-vous que la littérature prenne de l'essor, de la consistance en Canada? Comment espérer avoir un jour, nous aussi, nos gloires, nos génies, nos aigles, nos académies, notre temple littéraire? hé! ce ne serait plus, assurément, avec l'esprit hostile qui nous possède, le temple de l'ordre et du travail intellectuel; ce serait un second Janus qui, au lieu d'être l'arbitre de la guerre, serait l'autre de la chicane, toujours ouvert aux critiques mordantes, aux injures, aux invectives, aux dédains mesurés des envieux et des jaloux. On devrait punir l'envie et la jalousie ici comme on punissait l'ingratitude chez les Romains. Et l'on s'étonne quelquefois que le homme de lettres soient si rares en Canada. Certes c'est déjà un miracle qu'il y en ait quelques-uns.

Un jeune homme est pauvre, et c'est la règle générale ici; (si la pauvreté est une vertu, nous sommes presque tous sauvés, nous autres Canadiens); il a mille raisons pour ne pas commettre quelques essais littéraires. Sous le point de vue pécuniaire il n'y gagne rien. Car ici littérateurs et poètes sont tous deux nés besaciers et armés du bâton symbolique de la misère; tous deux sont également destinés, par une fatalité que nous nous sommes faite nous-mêmes, à vivre et à mourir en besacier, dans un grenier à foin ou sur une botte de paille.— Belle carrière!

Que l'on me comprenne bien: je n'ai nullement la prétention de soutenir ici que la critique littéraire soit un fléau pour les Lettres. Non, point du tout. Certes, je me hâte de le dire, la critique est absolument nécessaire, indispensable, essentielle même. Tous tant que nous sommes nous avons besoin d'être corrigés, redressés, repris, nous avons tous besoin de passer par l'alambic d'une correction sévère, impartiale, inflexible, sensée, judicieuse; mais le moins que l'on puisse espérer, c'est que cette correction soit bienveillante, douce, tendre, je pourrais dire paternelle. On doit critiquer une œuvre avec la même sollicitude et la même délicatesse que le maître, le magister, le professeur prend à corriger son élève. En est-il ainsi? On critique ici comme si l'on se battait en duel: on dirait que l'on veut diviser son adversaire en quatre. Oui, critiquer ici, c'est mordre, c'est ridiculiser, c'est écraser sous le sarcasme et sous l'ironie, c'est lacérer, harceler, mutiler, terrasser, pulvériser, confondre quelqu'un! Puis ceci fait, l'on se dit d'une air paternel: "J'ai accompli mon devoir, ma conscience est tranquille. La Grammaire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, les règles, l'art, si odieusement outragés, ont été noblement vengés; le coupable a été puni!" Et chose surprenante, ceux qui se portent ainsi en vengeurs de l'art, en défenseurs intrépides des règles et de la discipline littéraires ne sont pas toujours les plus purs, oh! que non.

J'ai parlé de la critique, c'est-à-dire de cette critique envieuse, jalouse, outrée, hostile que l'on exerce ici; je l'ai signalée comme un danger éminent, fatal pour notre littérature. Malheureusement ce danger n'est pas le seul. No lettres en courent un autre non moins éminent, et non moins fatal, ce danger c'est le *mercantilisme*. Oh! le *mercantilisme*! voilà encore une plaie mortelle pour notre littérature; voilà un abîme qui s'agrandit, qui s'élargit, qui se creuse chaque jour pour recevoir tout ce qui peut nous rester de génies et de talents littéraires. Assurément, je n'oserais pas dire ici que le commerce est une mauvaise chose, pernicieuse et funeste à la société; que le commerce peut conduire les hommes à leur ruine, à leur perte, à la dissolution et dislocation sociale. Non! mais je suis prêt à soutenir que l'esprit mercantile, poussé à l'extrême, conduit les sociétés au grossier et au burlesque matérialisme, qu'il dégoûte des choses intellectuelles, qu'il fait mépriser les arts et les belles et grandes œuvres de l'intelligence pour attacher l'homme à un ballot de marchandises. C'est ce qui arrivera peut-être ici. Que l'on protège le commerce, car nous en avons un impérieux besoin ici, mais que l'on protège aussi la littérature qui n'est plus une industrie comme le commerce, mais un art, et peut-être le plus beau, le plus grand, le plus noble et le plus sublime des arts. Au reste, l'un et l'autre ne se repoussent pas dans l'essence, si ce n'est en Canada où ils semblent être en antagonisme.

Oh! se dit le riche commerçant, le grand spéculateur, le gros marchand possesseur de gros magasins acquis souvent à la faveur de cinq à six banqueroutes, oh! quelle navrante, quelle inénarrable infortune pour quelqu'un qui a des propensions aux Lettres. Si on ne le dit pas, on le prouve par ses actes. Un jeune homme pourrait-il se distinguer dans les lettres, en a-t-il donné quelques preuves, le marchand dira encore de ce pauvre jeune misérable: voilà un jeune homme de grands talents, doué de facultés hors ligne; c'est une belle âme, une noble et grande intelligence, avec qui l'on aurait pu faire quelque chose dans le commerce; mais quel malheur! quel dommage! il ne faut plus y penser, il est devenu impossible, impraticable, il est perdu irrémédiablement, il est quelque peu détraqué, lunatique, halluciné; il s'est adonné à la littérature. Oh! mais quel crime! quelle abomination! quelle infamie! quelle ignominie! quelle calamité! *et cetera, et cetera.*

Hélas! il y a bien des maladies dans le monde, il y a bien des espèces d'épidémie; le corps humain offre quelquefois le spectacle de bien des horreurs, de bien des laideurs dégoûtantes, de navrantes difformités. Cependant rien n'est comparable à la maladie, à la fièvre, au malaise, à cette espèce de chancre qui rongé et dévore à cette heure les sociétés de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Mourir de phthisie, d'épilepsie, de lienterie et de toutes les maladies dont le célèbre Purgon de Molière menaçait son crédule patient; mourir des fièvres jaunes, du tétanos, du choléra, du la peste, mourir de toutes les morts connues et inconnues jusqu'ici, c'est toujours triste, toujours lamentable. Mais ce qui est plus triste, plus navrant, plus lamentable encore c'est de voir les sociétés actuelles et notre cher Canada s'étioier languir, périliter, défailir, chanceler, c'est de les voir mourir de *Comptabilité*. Et ce n'est pas là la moins terrible des maladies, et la moins pénible des morts. Ce sont, hélas! des signes visibles du déclin rapide, de la décadence profonde du règne de l'intelligence, qui s'en va et recule sensiblement devant les conquêtes grandissantes et journalières de la matière et de la marchandise.

Que de belles et grandes intelligences, que de beaux génies languissent, s'atrophient, se ruinent, se tuent dans l'atmosphère pesante, rétrécie, morbide des bureaux de commerce et meurent du travail automatique et monotone de l'addition et de la soustraction. L'addition et la soustraction! voilà la manie du jour. Pour les créanciers, c'est l'addition et la multiplication; pour les débiteurs, c'est la soustraction et la division; pour les banque-

rotiers, c'est la règle d'équation et de proportion. Mais écrire mais s'instruire, mais étudier la philosophie, les arts, les sciences. Ouais! toutes ces choses, balles naguères, sont des vieilleries, d'insignifiants hochets aujourd'hui, et l'on est arrivé à un point où l'homme, ayant à choisir entre une œuvre littéraire et un gros livre de compte, n'hésiterait pas à opter pour ce dernier. Je l'ai dit: si l'on continue à vouloir donner au chiffre, à la règle arithmétique la prédominance sur l'idée et la phrase; si l'on préfère aux rayons remplis d'une riche bibliothèque les compartiments de rubanerie, de tapisserie et de soierie d'un magasin, alors le commerce, qui nous aura fait vivre jusqu'ici en s'aidant des autres industries, nous fera aussi mourir.

Voilà le mal; voici le remède: Ayons de bons, de savants, d'experts, d'habiles commerçants, c'est magnifique. Ayons aussi des littérateurs et des hommes de science et encourageons les derniers aussi bien que les premiers. Que l'on marche de pair. Que l'on fasse un pacte tacite, une espèce de traité de réciprocité, que l'on proclame le libre-échange entre commerçants et hommes de Lettres, car la protection serait préjudiciable, attendu que les produits ne sont pas du tout de même nature et que pour cela la concurrence n'est guère possible; que l'on troque marchandises contre bouquins, contre pamphlets, contre romans et tout ce qui fait vivre l'homme de plume; que toutes les professions, arts, métiers, industries vivent fraternellement, se soutiennent et s'entraident réciproquement, mutuellement et nous verrons alors avec plaisir disparaître ces nuées de désoeurs et de déclassés, et tous ces dévoués qu'on rencontre dans les professions, qui, pour avoir manqué leur vocation, sont déplacés, inutiles, souvent nuisibles, plus souvent encore entièrement nuls, et ne vivent plus que de la vie végétative, et qui vous donnent le spleen rien qu'à les voir.

Je m'arrête ici, je m'aperçois qu'en voulant causer, j'ai philosophé. Que voulez-vous! Il faut suivre le courant des idées, comme les ruisseaux suivent leurs cours, comme la vague suit la vague. Voilà pourquoi il peut se faire que cette causerie soit un peu décousue, un peu tortueuse. Au reste, on peut causer de tout, même des choses les plus sérieuses; et si quelquefois ce que l'on dit n'est pas toujours sérieux, c'est toujours un mérite que celui d'avoir voulu l'être.

ED. COUILLARD.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 23.—Un projet a été présenté, aujourd'hui, à l'Assemblée. Ce projet est signé par M. Gambetta, Ledru-Rollin, Challemel-Latour et Barodet et demande la dissolution de l'Assemblée.

Paris, 24.—Une députation de royalistes doit se rendre bientôt auprès du Comte de Chambord et faire une dernière tentative en faveur de la restauration de la monarchie.

Paris, 27.—Aujourd'hui, à l'assemblée, M. de Lorgeril, monarchiste, a demandé qu'un vote fut donné le premier juillet pour décider de la forme du futur gouvernement de la France. Il a déclaré qu'il était impossible d'élaborer la constitution jusqu'à ce que la question de monarchie ou de république fut réglée. La question devint brûlante, et les débats les plus vifs eurent lieu.

M. de Kerdel et le duc de Broglie se prononcèrent contre la demande précitée et elle fut rejetée par une division de 330 contre 250.

Paris, 29.—L'Assemblée s'est ajournée, hier, au 10 mai.

Paris, 29.—Il est rumeur que Rochefort et Paschal Grousset se sont enfuis de la Nouvelle-Calédonie, en Australie.

ESPAGNE.

Bayonne, 23.—Les autorités françaises ont fait conduire le curé de Santa Cruz à la frontière.

Bayonne, 24.—Les carlistes lancent des bombes incendiaires dans la ville de Bilbao. On dit que plusieurs rues sont en flammes.

Après la dernière bataille livrée en face de la ville, les troupes royalistes sont parvenues à s'emparer du faubourg Albia, sur la rive gauche de la rivière.

Bayonne, 25.—Les carlistes, sous le commandement du général Seballo, ont culbuté les forces républicaines, sous le commandement du Colonel Rouille, à Tordera. On dit que les républicains ont perdu 300 hommes tués et un grand nombre de blessés.

Madrid, 26.—Un combat acharné a été livré aujourd'hui sous les murs de Bilbao. Hier, les troupes républicaines, sous le commandement du général Serrano ont attaqué les carlistes dès six heures du matin. Mais les royalistes leur ont vaillamment résisté toute la journée, la lutte ne finit qu'à la nuit tombante. Les républicains ont campé la nuit sur le terrain occupé le matin par les carlistes; ils ont perdu 470 hommes tués; on ignore les pertes des carlistes.

Madrid, 27.—Le combat engagé devant Bilbao entre les troupes républicaines et carlistes a duré toute la journée d'hier. Sur le soir, les troupes nationales avaient l'avantage et le maréchal Serrano télégraphie au ministre de la guerre qu'il a délogé les carlistes de plusieurs de leurs places fortes et qu'il s'est emparé de quelques batteries.

Bayonne, 27.—Une dépêche mande que les carlistes réclament la victoire contre Serrano durant les deux jours de combats devant Bilbao.

Madrid, 27.—Le maréchal Serrano télégraphie que les pertes qu'il a faites dans le dernier engagement avec les carlistes s'élèvent à 188 hommes tués ou blessés, qu'il s'est maintenu dans les positions qu'il a prises à l'ennemi.

Les carlistes sont tout massés près du bourg de Pedro Abanto. Il a renoncé pour le moment à s'emparer de cette place forte. Il attendra que le mouvement maintenant fait par l'aile droite soit complété.

Madrid, 28.—Le maréchal Serrano a réussi à élever le fort de Pedro Abanto aux carlistes.

Madrid, 29.—Les troupes carlistes, sous le commandement du général Santos, ont été défaites par les troupes républicaines dans la province de Valence. Ils ont perdu 80 hommes blessés et deux cents prisonniers.

Lors de la bataille livrée devant Bilbao, le général Pedro de Rivero a été blessé, ainsi que le général Lema.

ANGLETERRE.

Londres, 23.—Le *Morning Post* dit qu'il est probable que le général Wolseley recevra le grade de major-général et une pension de \$7,500 par année.

Londres, 23.—Aujourd'hui est l'anniversaire du couronnement de Victor Emmanuel, et cet anniversaire est célébré par toute l'Italie.

Le Pape a donné à entendre que l'archevêque Manning et neuf autres archevêques seront nommés cardinaux au prochain consistoire.

Londres, 23.—Plus de dix mille personnes ont assisté, aujourd'hui, à Portsmouth, au débarquement des Highlanders. Plusieurs accidents ont eu lieu.

On croit savoir que la reine a ordonné une revue sur le Hyde Park des troupes qui ont pris part à l'expédition contre les Ashantis et qui sont de retour.

Londres, 24.—Lundi prochain, Sa Majesté passera en revue, à Windsor, les soldats de l'expédition envoyée contre les Ashantis.

M. Disraeli a consenti à recevoir la députation composée de soixante-et-dix députés irlandais, qui demandent la mise en liberté des prisonniers féniens. Ils espèrent recevoir une réponse favorable.

Londres, 26.—A une assemblée des principaux députés irlandais il a été unanimement résolu de presser la question du "Home Rule," bien que M. Butts n'ait pas réussi à faire adopter son amendement.

Londres, 26.—Le navire *Himalaya* est arrivé à Portsmouth de la Côte d'Or ayant à son bord la brigade des carabiniers et des marins royaux.

Londres, 27.—Une dépêche spéciale au *Standard* mande que la condition du Prince de Bismarck donne lieu à de sérieuses craintes.

Le *Times* contient une dépêche de Madrid, annonçant que le maréchal Serrano a renouvelé l'attaque devant la ville de Bilbao, à cinq heures, hier matin; dans l'après-midi, le maréchal télégraphiait à Madrid qu'il rencontrait une résistance opiniâtre de la part des Carlistes, mais que les avantages étaient en sa faveur.

Le *Daily Telegraph* annonce que les dépouilles mortelles de Livingstone sont parties d'Aden pour l'Angleterre.

Une dépêche de Vienne annonce que l'Empereur François Joseph se rendra à Naples, où il doit rencontrer le roi d'Italie et l'accompagner à Turin.

Londres, 27.—Sur interpellation présentée au gouvernement par M. Anderson concernant les féniens emprisonnés et demandant si le gouvernement avait l'intention de remettre en liberté les seize prisonniers irlandais actuellement sous verrous, M. Cross a répondu au nom du gouvernement que les coupables subissaient une juste punition et que le gouvernement n'avait pas l'intention de s'opposer à l'exécution de leur sentence.

ALLEMAGNE.

Berlin, 29.—Le parlement allemand s'est ajourné au mois d'avril.

ITALIE.

Rome, 29.—La Chambre s'est ajournée au 14 avril.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DU CANADA DEPUIS 1792 JUSQU'A 1867, PAR JOSEPH A. CHAGNON, Av.

PREMIER PARLEMENT, 1ÈRE SESSION.

Ce fut le 17 septembre 1792 que s'ouvrit à Québec, la première session du premier parlement canadien.

Trente-deux années de luttes persévérantes, d'efforts continus avaient forcé l'Angleterre à octroyer aux Canadiens la Constitution de 1791. C'était le quatrième mode ou essai de gouvernement depuis la session.

Sanctionné le 10 juin par Georges III, promulgué le 18 novembre par le lieutenant-gouverneur Clarke, et devenu la constitution du pays le 26 décembre 1791, cet acte divisait la province de Québec en deux provinces, celle du Haut-Canada et celle du Bas-Canada. Il donnait à chacune d'elles une assemblée et un conseil législatifs. Le conseil législatif du Haut-Canada devait se composer de pas moins de huit membres, et celui du Bas-Canada de pas moins de quinze. Les conseillers étaient nommés à vie par le gouverneur.

La clause 17 de l'acte donnait au Haut-Canada une chambre d'assemblée de seize membres, et au Bas-Canada, une de cinquante députés élus par le peuple.

C'est l'acte constitutionnel de 1791 qui nous a régis jusqu'à l'union 1841.

La population des deux Canada était alors d'environ cent trente mille habitants, dont dix mille haut-canadiens.

Le 9 mai 1792, le Bas-Canada fut divisé par une proclamation du lieutenant-gouverneur, en vingt-et-un comtés: Gaspé, Cornwallis, Devon, Hartford, Dorchester, Buckinghamshire, Richelieu, Bedford, Surrey, Kent, Huntingdon, York, Montréal, Effingham, Leinster, Warwick, St. Maurice, Hampshire, Québec, Northumberland et Orléans.

A l'exception de Gaspé, Bedford et Orléans, chacun de ces comtés envoyait deux représentants à l'assemblée législative. Les élections générales eurent lieu en juin et furent chaudement contestées.

Quoique la population anglaise ne fut alors en Bas-Canada que de neuf à dix mille, cependant seize membres d'origine anglaise furent élus par les Canadiens-Français.

C'était une preuve évidente de leur loyauté. J. A. Panet, vieil et éminent avocat de Québec, fut élu orateur de l'assemblée par 28 contre 18. Pas un Anglais ne vota pour lui.

Le quorum de la Chambre, après une vive discussion, fut d'abord fixé à trente-six membres, y compris l'orateur; puis plus tard, pendant la même session, réduit à vingt-six, puis à la session suivante à dix-huit.

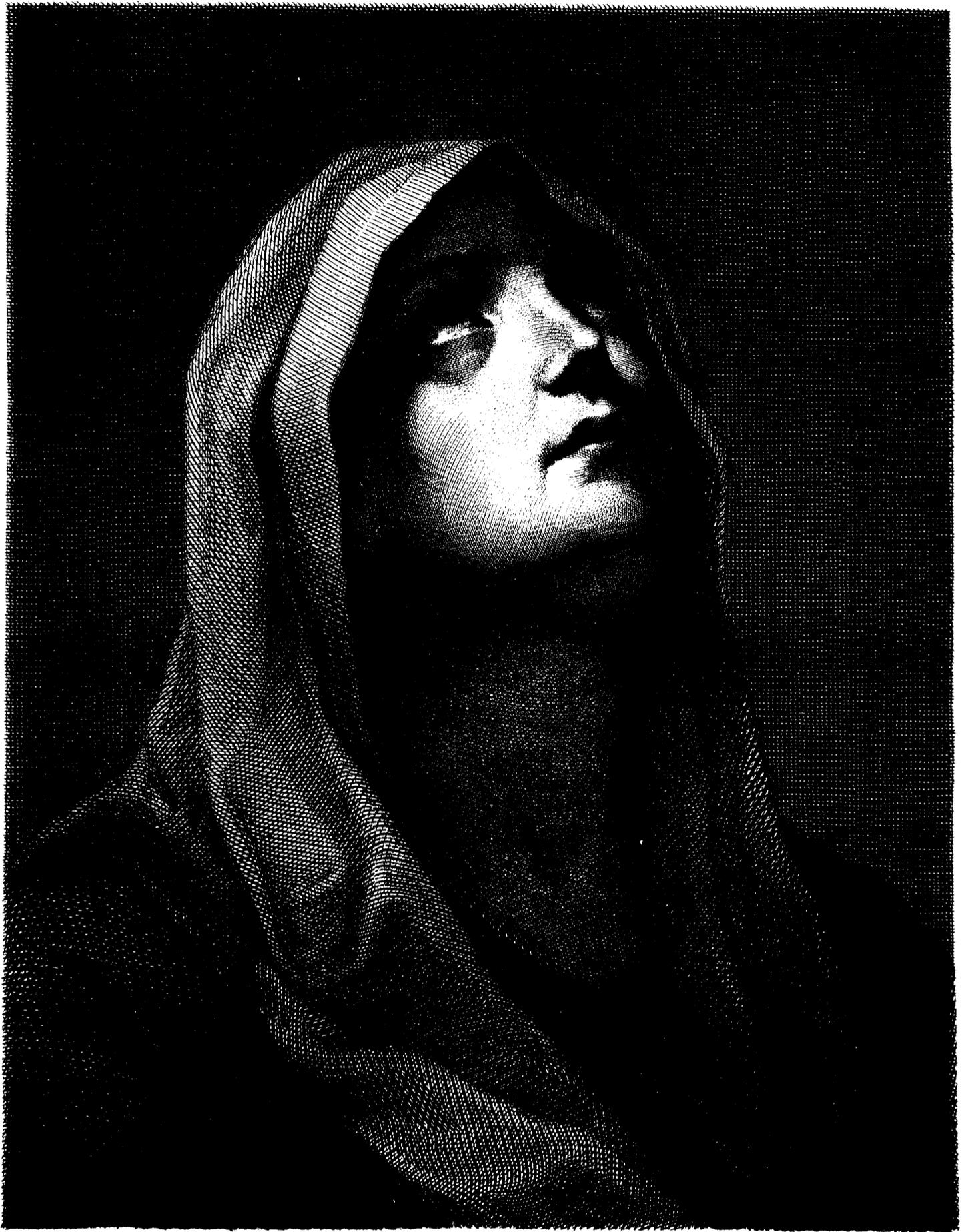
De violents débats eurent lieu à propos des langues française et anglaise.

M. Richardson, membre pour le quartier-est de Montréal alla jusqu'à proposer que le texte anglais des statuts serait seul regardé comme texte légal.

Ces débats, qui faillirent rompre la bonne harmonie qui régnait entre les députés, se terminèrent par l'adoption de résolutions en vertu desquelles tout acte présenté en langue française devrait être traduit en langue anglaise, et vice versa. Les statuts furent, en conséquence, rédigés dans les deux langues, les deux textes en regard.

Le 26 février, le lieutenant-gouverneur adressa un message à la Chambre, lui recommandant la question de l'éducation.

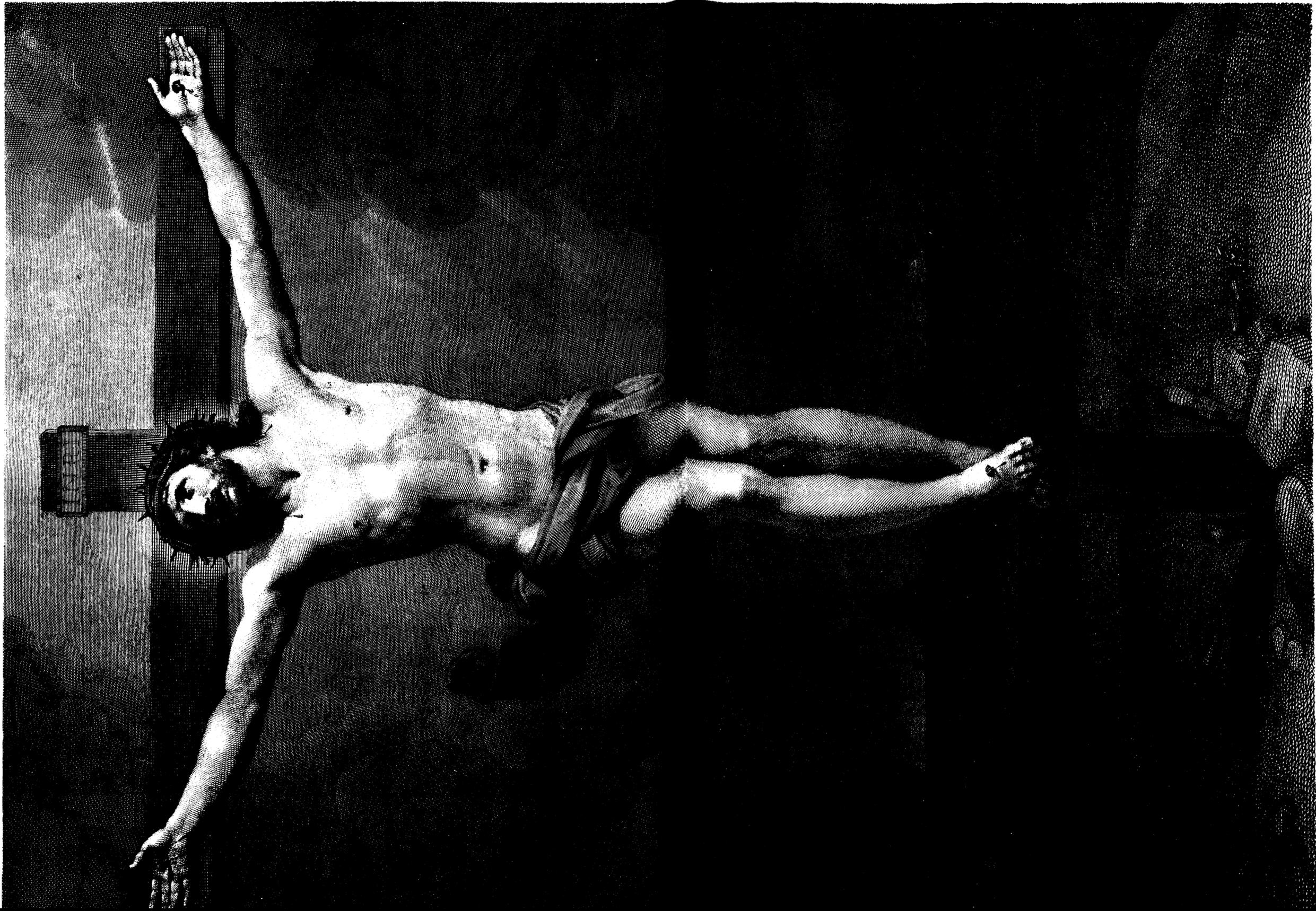
Il n'existait, à cette époque, que deux collèges dans tout le Bas-Canada, celui de Québec et celui de Montréal. L'éducation n'avait pour échos que quelques curés et instituteurs nomades. Les citoyens de Québec présentèrent à la chambre une requête exposant que les Jésuites, après l'abolition de leur ordre par Clément XIV, avaient offert leurs biens pour l'édu-



MATER DOLOROSA.—D'APRÈS UNE GRAVURE PAR ROBERT TROSSIN.

O quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta,
Mater Unigeniti.

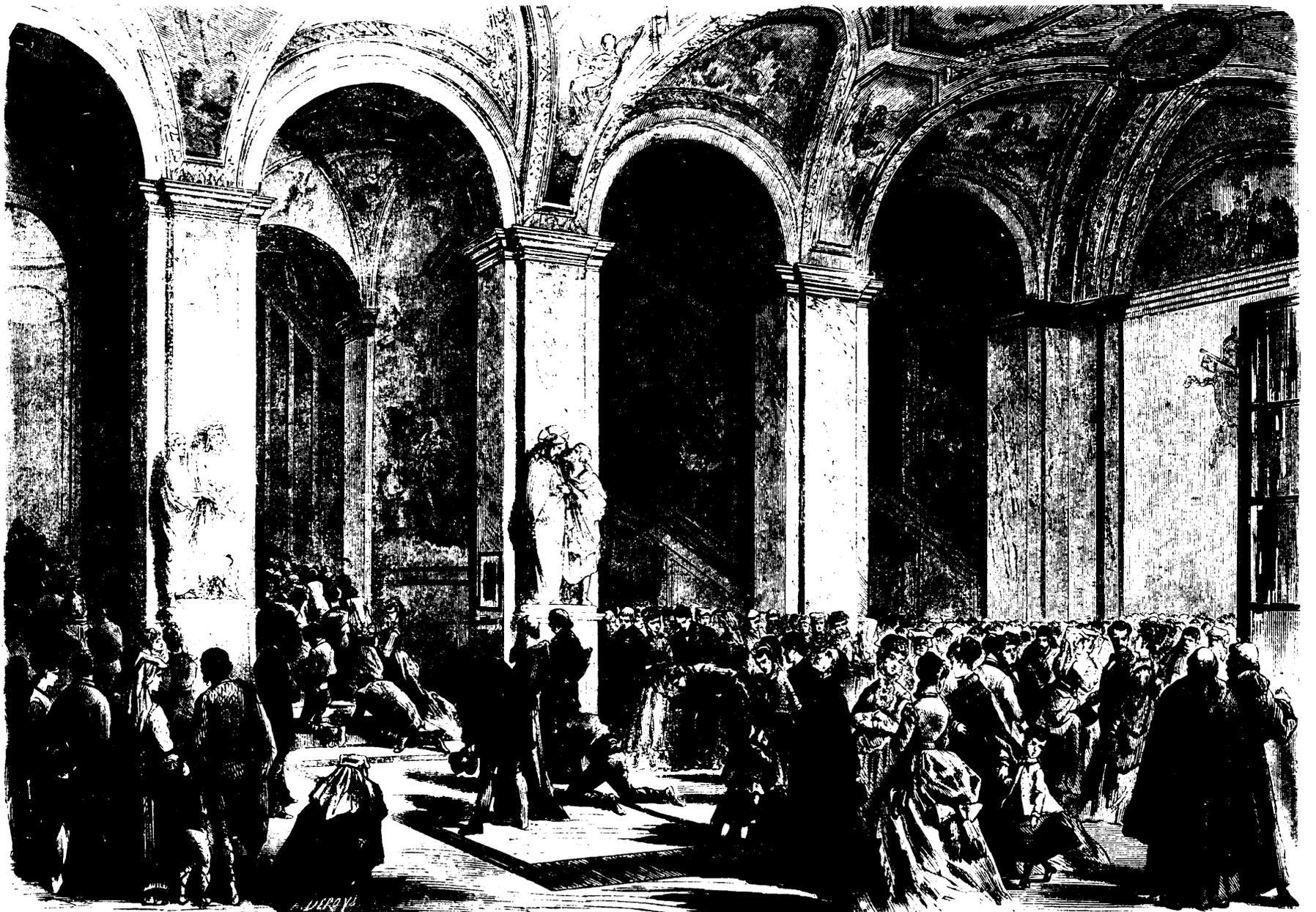
Cujus animam gementem
Contristatam et dolentem
Pertransivit gladius.



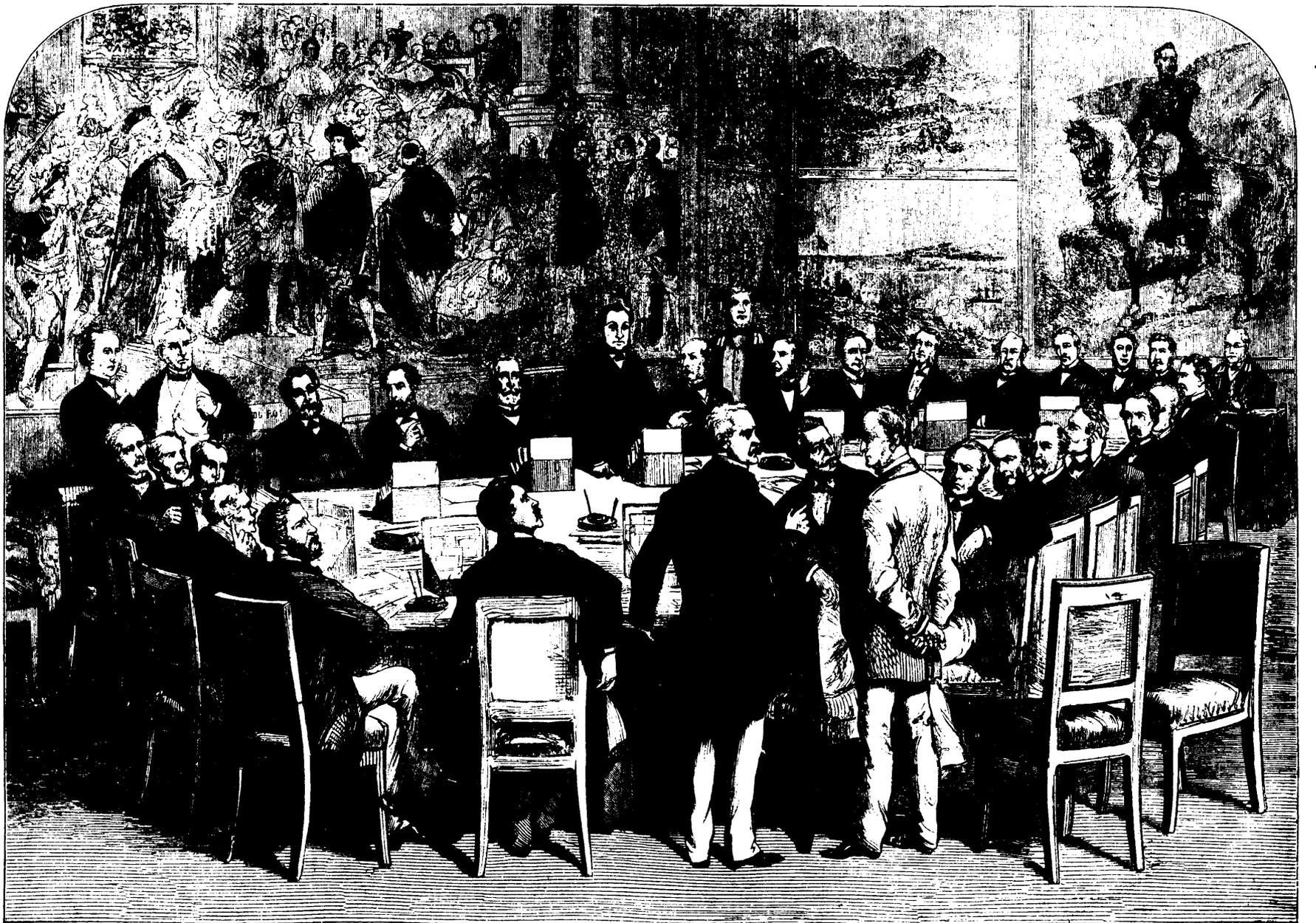
P. Pix.

ART. DALCO, Sculp.

PATER IN MANUS TUAS COMMENDO SPIRITUM MEUM.



LA SANTA SCALA, À ROME, LE DERNIER VENDREDI DU MOIS DE MARS.



L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN FRANCE.—UNE SÉANCE DU COMITÉ DES TRENTE.

cation de la jeunesse, et demandaient en conclusion, qu'ils fussent appliqués à cette fin. Ces biens avaient été confisqués par le gouvernement anglais et annexés au domaine de la Couronne quelques années auparavant.

La pétition des représentants qui n'était rien autre chose qu'une demande en restitution, devait naturellement rencontrer beaucoup d'objection de la part des Anglais.

Aussi une ardente discussion eut-elle lieu. Les Canadiens triomphèrent, et une adresse fut présentée au Roi, le priant d'approprier à l'instruction de la jeunesse les biens des Jésuites.

Mais ce ne fut qu'après la mort du Père Cazot, dernier Jésuite alors en Canada, que cette demande fut accordée. Plus d'une fois la Chambre eut occasion de faire preuve de loyauté et de dévouement à la couronne anglaise.

Elle vota d'abord une adresse de remerciements à Sa Majesté le Roi d'Angleterre, à l'occasion de l'octroi de la constitution de 1791.

Le 25 avril 1793, informée par message du lieutenant-gouverneur, que la France avait, le 7 février dernier, déclaré la guerre à l'Angleterre, elle renouvela ses protestations de loyauté et de fidélité à la couronne anglaise.

L'on discuta l'opportunité de reviser les lois de milice, mais rien ne fut conclu à cette session.

L'on imposa une taxe sur les vins pour défrayer les dépenses de la législation qui ne s'élevèrent qu'à £1392 9s. 5d. La Chambre vota £1500. La session fut prorogée le 9 mai 1793. Huit bills furent sanctionnés par le lieutenant-gouverneur.

Ainsi se termina la première session du premier parlement du Bas-Canada. Elle avait duré quatre mois et vingt-six jours.

Nos pères y défendirent leurs droits avec cette magnanimité, cette loyauté, ce patriotisme pur et désintéressé des anciens jours.

Les mandats étaient alors gratuits; l'amour de la patrie, seul, aimait les représentants du peuple.

Pourquoi hélas! comparant le passé au présent, faut-il s'écrier avec Racine: "Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé."

MONUMENT NELSON, A MONTRÉAL.

La nouvelle de la mort du héros d'Aboukir et de Trafalgar, le Très-Honorable Vice-Amiral Horatio Nelson, Duc de Bronté, parvint à Montréal, au commencement de 1805-6, et de suite les citoyens de cette localité ouvrirent une liste de souscription dans le but de lui élever un monument. Le 17 Août 1809 eut lieu la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument qui se voit à Montréal, rue Notre-Dame, et sous laquelle on plaça une plaque de plomb portant l'inscription suivante:—

"In memory of the Right Honorable Admiral Lord Viscount Nelson, Duke of Bronté, who terminated his career of naval glory in the memorable battle of Trafalgar, on the 21st of October, 1805, this Monumental Pillar was erected, by a subscription of the inhabitants of Montreal, whereof the Hon. Sir Johnston, Knight and Baronet, the Hon. James Monk, chief Justice of Montreal, John Richardson, John Ogilvie, and Louis Chaboillez, Esquires, were a committee appointed for carrying it into execution, and the same was erected under the direction of William Gilmore, stone-cutter and mason, from designs obtained from Mitchell, an architect in London. 17th August, 1809."

TRADUCTION.—A la mémoire du Très-Honorable Amiral Lord Viscount Nelson, Duc de Bronté, qui termina sa carrière de gloire navale, à la mémorable bataille de Trafalgar, le 21 Octobre 1805, cette colonne monumentale fut élevée par une souscription des habitants de Montréal, dont l'Honorable Sir Johnston, chevalier et Baronet, l'Hon. James Monk, Juge en chef de Montréal, John Richardson, John Ogilvie et Louis Chaboillez, Ecuyers, formaient un comité nommé pour son exécution, et la même fut élevée sous la direction de William Gilmore, tailleur de pierres et maçon, d'après des dessins obtenus de Mitchell, un architecte, à Londres, 17 Août 1809.

Sur un piedestal de forme quadrangulaire mesurant six pieds et demi de largeur et dix pieds et demi de hauteur, sur chacune des faces duquel on a incrusté des bas-reliefs, représentant les principaux faits d'armes du héros d'Aboukir et de Trafalgar, s'élève une colonne d'ordre dorique de cinquante pieds de hauteur, et cinq pieds de diamètre, sur laquelle on a placé la statue de l'Amiral. Cette statue mesure huit pieds de hauteur et a la face tournée vers la montagne. Son bras gauche (*Nelson a perdu l'autre en combattant pour son pays*), repose sur un tronçon de mâts entouré de cordages, de palans, etc. Il porte le costume d'Amiral et les insignes des divers ordres dont il fut décoré. On prétend que c'est dans cette attitude qu'il reçut à Trafalgar le coup fatal qui termina sa brillante carrière. (1)

Sur la face principale de ce monument se lit l'inscription suivante, entourée d'une guirlande de lauriers:—

In memory of
The Right Honorable Admiral Lord Viscount Nelson,
Duke of Bronté,
Who terminated his career of Naval glory in the memorable
Battle of Trafalgar,
On the 21st of October 1805,
After inculcating by Signal
This sentiment,
Never to be forgotten by his Country,
"ENGLAND EXPECTS EVERY MAN WILL DO HIS DUTY."
This Monumental Column was erected by the
Inhabitants of Montreal,
In the year 1808.

TRADUCTION.—A la mémoire du Très-Honorable Amiral Lord Viscount Nelson, Duc de Bronté, qui termina sa carrière de gloire Navale à la mémorable bataille de Trafalgar, le 21 Octobre 1805, après avoir inculqué par un sentiment signalé, à n'être jamais oublié par son pays, "L'Angleterre s'attend que chaque homme fera son devoir." Cette colonne monumentale a été élevée par les habitants de Montréal, l'an 1808.

Dans le panneau faisant face au nord, se voit un engagement naval destiné à rappeler la bataille du Nil, tel que l'indique l'inscription qui est comme suit:

"On the first and second days of August 1798, Rear Admiral Sir Horatio Nelson, with a British fleet of 12 sail of the line and a ship of 50 guns, defeated in Aboukir Bay, a French fleet

of 13 sail of the line and 4 frigates, without the loss of a British ship."

TRADUCTION.—Le premier et le second jour d'Août 1798, le Contre-Amiral Sir Horatio Nelson, avec une flotte Britannique de 12 vaisseaux de ligne et un vaisseau de 50 canons, déroute dans la Baie d'Aboukir, une flotte Française de 13 vaisseaux de ligne et 4 frégates, sans perdre un seul vaisseau Britannique.

Dans celui de l'est, les figures représentent l'entrevue entre Lord Nelson et le Prince de Danemark, après l'engagement de Copenhague, l'inscription est comme suit:—

"The Right Honorable Vice-Admiral Lord Viscount Nelson, Duke of Bronté, after having, on the 2nd of April, 1801, with 10 sail of the line and 2 ships of 50 guns, sunk, taken, and destroyed the Danish line, moored for the defence of Copenhagen, consisting of 6 sail of the line, 11 ship batteries, &c., supported by the Crown and other batteries, displayed equal precision and fortitude in the subsequent arrangements and negotiation with the Danish Government; whereby the effusion of human blood was spared, and the claims of his country established."

TRADUCTION.—Le Très-Honorable Vice-Amiral Lord Viscount Nelson, Duc de Bronté, après avoir, le 2^e jour d'Avril 1801, avec 10 vaisseaux de ligne et 2 vaisseaux de 50 canons, coulé bas, pris, et détruit la ligne Danoise, amarrée pour la défense de Copenhague, consistant en 6 vaisseaux de ligne, 11 vaisseaux batteries, &c., supportée par la Couronne et autres batteries, il déploya une si égale précision et force dans les arrangements et négociations subséquentes avec le gouvernement Danois, que l'effusion du sang humain fut épargnée, et les prétentions de son pays établies.

Dans le panneau faisant face au sud, se voit un autre combat naval, destiné à perpétuer la bataille de Trafalgar, tel qu'il appert par l'inscription qui se lit ainsi:—

"On the 21st of October, 1805, the British fleet of 27 sail of the line, commanded by the Right Honorable Lord Viscount Nelson, Duke of Bronté, attacked, off Trafalgar, the combined fleets of France and Spain, of 33 sail of the line, commanded by Admirals Villeneuve and Gravina, when the latter were defeated, with the loss of 19 sail of the line captured or destroyed. In this memorable action, his country has to lament the loss of her greatest naval hero, but not a single ship."

TRADUCTION.—Le 21 Octobre 1805, la flotte Britannique de 27 vaisseaux de ligne, commandée par le Très-Honorable Vice-Amiral Nelson, Duc de Bronté, fut attaquée au large de Trafalgar, par les flottes combinées de France et d'Espagne, de 33 vaisseaux de ligne, commandés par les Amiraux Villeneuve et Gravina, ces derniers furent défaits avec 19 vaisseaux de ligne, capturés ou détruits. Dans cette mémorable journée, son pays eut à déplorer la perte de son plus grand héros naval, mais pas un seul vaisseau.

Ce monument a coûté près de £1300. Les huit pièces de canon qui supportaient la chaîne dont il était entouré avaient été données par Sir Gordon Drummond, qui a commandé les troupes au Canada. Ce monument que l'intempérie des saisons avait fini par dégrader a été restauré à neuf. On n'a pu cependant refaire les bas-reliefs. Sur une plate-forme en bois, au pied de la colonne, on a placé, sur des affûts, deux énormes canons russes, pris en 1855 à Sébastopol. Ces canons ont été donnés à la ville par l'Angleterre.

J. A. MALOUIN.

VISITE A UN CENTENAIRE.

J'ai eu le plaisir de rendre visite, à l'homme le plus vieux de France, au savant baron de Waldeck, entré le 16 mars, jour anniversaire de sa naissance, dans sa 108^e année.

Un certain nombre d'artistes et de vieillards connaissent seuls ce brave et digne homme, qui a vu se renouveler deux fois autour de lui la population de la France entière, depuis l'an 1763. Ces hommes-là sont rares, et sur l'avis de plusieurs personnes, je pris la pieuse résolution d'aller en pèlerinage chez le patriarche, et de raconter sa vie aux Parisiens, avides, comme l'humanité tout entière, de "curiosités biologiques," pour employer le mot de M. de Waldeck.

Tout en haut de la rue des Martyrs, au-delà du boulevard extérieur, au cinquième étage, l'ancien élève de Vien et de Prudhon occupe un petit appartement modeste, où il vit avec sa femme le plus simplement possible. C'est le centenaire lui-même, qui vient m'ouvrir la porte, et qui m'accueille avec une grande affabilité. J'entre dans un cabinet de travail encombré de petits chevaux et décoré de médaillons de toutes sortes, jonché de palettes et d'esquisses barbouillées au noir. M. de Waldeck s'assoit dans un grand fauteuil en cuir, le corps étroitement serré dans une robe de chambre en drap marron, et coiffé d'une casquette de même étoffe, à large visière. Sous cet abat-jour nécessaire, deux petits yeux pétillants cachés derrière des lunettes d'or; une barbe neigeuse et quelques touffes de cheveux argentés; la figure mate; la figure au front, et la tête légèrement inclinée: je crois avoir devant les yeux un de ces alchimistes d'Albert Durer ou l'original d'un tableau d'Holbein.

—N'est-ce pas, me dit-il aussitôt que je lui eus fait franchement connaître le but de ma visite, n'est-ce pas que je suis une curiosité biologique? On vient peu me voir cependant. Je travaille beaucoup d'ailleurs et ne voudrais pas être dérangé. Mais ce que vous me dites là me fait plaisir. Les Parisiens ne se doutent pas qu'ils ont au milieu d'eux un homme aussi vieux que moi, qui ai vu passer Louis XVI et la Révolution, Bonaparte et l'Empire, Louis XVIII et la monarchie de juillet, février et le second empire, le 4 septembre, la Commune et M. Thiers? Le 16 mars prochain, j'aurai cent huit ans révolus. Eh bien, je suis persuadé que j'irai encore loin. J'ai franchi la limite de l'âge où l'on meurt. Voyez-vous, il n'y a plus de raison maintenant pour que je finisse. Je m'éternise lentement, et mes études archéologiques me font supposer que j'arrive à une pétrification qui durera des siècles.

—Vos études archéologiques? Vous travaillez donc encore?
—Comment! mais je n'ai jamais autant travaillé que depuis une dizaine d'années. Voici un ouvrage, tenez, qui sera imprimé prochainement chez Didot; j'avais à peu près cent deux ans quand j'ai commencé. C'est une *Encyclopédie* en trois volumes, traitant de l'*Archéologie palanquenne*.

—Vous avez beaucoup voyagé?
—Si j'ai voyagé? Vingt ans!..... J'ai passé vingt ans en Amérique. J'étais à cette époque-là capitaine de navire, après avoir été officier d'ordonnance de Bonaparte en Egypte. J'ai étudié pendant quinze ans l'archéologie mexicaine. Et mon *Encyclopédie*, que j'ai commencée sur mes vieux jours, à cent ans à peu près, tend à établir que la civilisation égyptienne

descendait de la civilisation américaine; en un mot, que le nouveau monde était parfaitement l'ancien, et que celui que nous appelons l'ancien est simplement le nouveau.

—Ah! ah! Mais (pardonnez-moi l'indiscrétion) vous avez abandonné complètement la peinture, alors?

—Oh! que non! Voyez donc, là, ces trois ou quatre ébauches... Je me lève tous les matins à sept heures en hiver, et à quatre heures en été, pour dessiner et refaire tout ce petit monde de tableaux qui consolent ma vieillesse. Tenez..... voici une *Eurydice* que j'ai peinte chez Prudhon. C'est le premier tableau que j'ai fait en sortant de l'atelier de David.... Ces temps-là sont loin. Alors, j'avais 60,000 francs de rente!

—Mais pourquoi ne me parlez-vous pas de la Révolution? Vous avez dû connaître toute cette grande époque mieux que personne; vous êtes aujourd'hui le seul témoin oculaire de bien des choses.

—Ah! monsieur, le vent revient à la Révolution. Je dinais en ville hier soir, et l'on me montrait le roman de M. Victor Hugo! J'ai si bien connu tous ces gens-là. Danton, Robespierre, Clootz, Marat et Cambon! Mais mon bon et loyal ami, jeune comme moi alors, c'était ce pauvre Camille Desmoulins. Je me trouvais avec lui au Palais-Royal, le 12 juillet—vous savez cela, vous—quand il fit ce beau discours, qui fut en somme l'origine de la révolution puisqu'il décida la marche sur la Bastille le lendemain et le triomphe du 14! Ah! quelle belle époque! J'ai connu beaucoup Robespierre. C'était, au fond, un vilain homme, et ses procédés envers moi n'ont pas toujours été délicats. Quand nous sortions, moi et Camille Desmoulins, du café Foy, trois ans avant que ce petit être sanguinaire arrivât au pouvoir, nous ne nous doutions guère, allez, de tout ce qui s'est passé depuis! Pauvre Camille....

—Et après Thermidor, qu'avez-vous fait?

—J'ai été soldat, officier d'ordonnance de Kléber en Egypte et de Bonaparte ensuite. Tenez, voyez comme on écrit l'histoire. Vous connaissez la légende du *Vengeur*, n'est-ce pas? Eh bien, je puis en parler sciemment, le *Vengeur* sert actuellement de ponton en Angleterre. Il est à Plymouth, et renferme un hôpital de la marine. Un de mes amis qui vient de mourir à soixante-quinze ans, vous l'eût dit comme moi: il a été interné dans l'entrepont du *Vengeur*, qui n'a jamais coulé.

—Mais, érudit et plein de mémoire comme vous l'êtes, vous étiez le seul homme capable de faire une bonne histoire de la révolution française. C'eût été précieux.

—J'en ai parlé dix fois à M. Thiers lorsque j'étais plus jeune. Vers ma quatre-vingt-douzième année, ce projet me vint à l'esprit, et comme j'avais été professeur de dessin de Mme Thiers et de Mlle Dosne, j'allai offrir au petit bonhomme de refondre son ouvrage, qui est rempli d'erreurs. Nous en sommes toujours restés là.

—Et vous êtes toujours à votre table de travail, là, dans ce petit appartement d'un cinquième étage? Cela ne vous fatigue pas? Vous n'êtes pas ennuyé de votre solitude?

—Pas le moins du monde. Je me contemple tout seul, comme Bouddha; sachant que je suis l'unique "phénomène" de mon genre, je me conserve par la tempérance, au nom de la physiologie en extase devant ma verdure. Songez donc que, tout dernièrement encore, il y a quelques vingt ans, je faisais quatre lieues à pied par jour.... Eh! eh! voilà, mon cher monsieur, comment on devient centenaire. Dans quelques années, j'espère voir s'ouvrir le vingtième siècle, après avoir vu finir le dix-huitième et commencer celui-ci....

Nous avons causé longtemps ainsi, de ses fredaines de jeune homme, qui remontent au ministère de Necker, de ses ambitions de l'âge mûr, contemporaines de Barras; de ses triomphes d'atelier, plus vieux que le tableau des *Sabines*; de ses voyages, voisins de ceux de Lapérouse, et de ses découvertes archéologiques, déjà vieilles de trente ans quand Champollion venait au monde. L'illusion aidant, je me perdais dans le détail des siècles accumulés sur cette respectable tête blanche, et je me mettais à lui parler de Louis XI, de Gabrielle d'Estrees, de Pépin d'Héristal, de Roncevaux, même de la conquête des Gaules par Jules César—ce à quoi le vieillard me répondait par un sourire, en disant amicalement:

—Hélas! je ne remonte pas si haut. Parlez-moi de Delille ou de La Harpe: J'ai déjeuné souvent avec eux.

Voir des hommes de cette trempe et s'égarer avec eux dans la nuit des temps qu'ils ont traversés sans broncher cela vous transforme. Je suis sorti de chez M. de Waldeck en proclamant la prise de la Bastille, et j'ai failli demander à un sergent de ville si Louis Capet n'était pas encore revenu de Varennes, entre Pétion et Barnave. Heureux M. Waldeck! il dame le pion à nos plus vieilles constitutions.

Z.

Liquide Rhumatique de Jacobs. Employez le Liquide Rhumatique de Jacobs.

Une nécessité de famille: les Pilules du Dr. Colby.

NOS GRAVURES.

Nous avons cru répondre aux vœux de nos lecteurs en publiant dans ce numéro des gravures qui rappellent le drame divin dont la Semaine Sainte est l'anniversaire.

C'est, d'abord, une *Mater dolorosa* d'après une gravure de Trossin. Cette figure n'a peut-être pas tout le cachet religieux auquel nous sommes habitués, mais elle est d'une expression ravissante.

Une autre gravure représente une cérémonie pieuse dont tous ceux qui ont visité Rome ont été témoins et à laquelle ils ont pris part sans doute, l'ascension à genoux de la *Santa Scala*. Coutume touchante à laquelle les Papes ont attaché de nombreuses indulgences.

La grande gravure qui représente le *Crucifiement* mérite une attention particulière. *Mon père, je remets mon âme entre vos mains*, s'écrie le Rédempteur. Le salut du monde date de cette heure solennelle entre toutes.

LE COMITE DES TRENTE.

On sait que l'Assemblée nationale en France a constitué une commission de trente de ses membres dans le but de surveiller les actes du gouvernement durant la vacance parlementaire. Notre gravure représente une séance de cette commission.

(1) L'habit dont l'Amiral Nelson était revêtu à Trafalgar fut vendu 3,800 francs. C'est le Prince Albert, époux de la Reine Victoria, qui s'en fit l'acquéreur. *L'Op. Pub.* du 8 Juin 1871.

LES RUINES
DE
MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR
M. LEON BESSY.

(Suite.)
XXIV.

Quelles sont ces lettres ? Que me veut le monde, et qui a pu savoir que je suis encore vivant ? Ne leur ai-je pas dit à tous un dernier adieu, ou du moins ne l'a-t-on pas fait pour moi en envoyant cette lettre que j'aurais certainement anéantie devant la boîte fatale ? Que demandent-ils donc de moi ? Ne suis-je donc pas déjà un cadavre qui ne réclame que quelques pieds de terre ? Non, l'univers entier n'est plus rien pour moi, et je renonce entièrement à tout ce qui pourrait me rappeler le souvenir de la lumière que j'ai prise en horreur. Je n'ai plus ni amour ni haine, mais seulement de la froideur et de l'indifférence.

Je vais mettre en mille pièces ces papiers. Aussi bien ils n'ont rien à me dire et ne sauraient m'inspirer le moindre intérêt. Mieux vaut en ignorer le contenu. Je vais l'ignorer, je l'ignorerai, et je resterai en paix, comme si j'étais déjà enseveli dans le repos de la tombe. Quel pouvoir invoquerez-vous, idées mondaines, pour me tirer de ma léthargie ? Avez-vous recours aux images riantes, et les ferez-vous voltiger autour de moi comme des zéphirs caressants ? Elles ne vous serviront de rien, car les sombres cavernes que j'ai choisies pour demeurer les effraieront et les mettront en fuite. Ferez-vous appel à la colère, aux menaces, et à l'écho terrible qu'éveille partout une parole d'anathème ? Pauvres ennemis de mon repos, vous ne savez pas que je suis entouré d'un mur de glace, contre lequel viendront se briser toutes vos fureurs. Espérez-vous peut-être triompher de moi par les prières, la compassion et la tendresse ? Ah ! ignorez-vous que le pouvoir de l'amour expire là où il n'y a plus que de l'éloignement pour toutes choses ? Déchirons ces lettres.

Et je les tirai de dessous mon oreiller. Mais, quand je les eus dans la main, je me demandai s'il n'y avait pas de la faiblesse à reculer devant le premier ennemi qui venait m'attaquer dans ma solitude, et si je ne ferais pas preuve de plus de courage en ne détruisant les lettres qu'après les avoir lues. Qu'ai-je à craindre après tout ? pensai-je. Rien de ce qu'elles peuvent me dire ne saurait me faire changer de résolution. Voyons-les donc. Il y en a quatre en effet : de qui seront-elles ?

J'examinai les timbres, et je vis qu'ils étaient de diverses dates. L'une des lettres avait été mise à la poste le jour même de mon départ, la seconde le lendemain, et les autres les jours suivants. Les adresses étaient aussi de quatre écritures différentes. Ainsi, me dis-je, ils sont quatre qui se sont ligüés pour venir ici troubler mon repos.

Je restai assez longtemps à regarder les adresses, cherchant à deviner quel pouvait être l'ennemi qui se cachait à l'intérieur. Je crus reconnaître le caractère de trois des lettres ; mais celui de la quatrième, qui était la seconde par ordre de dates, m'était tout à fait inconnu. Cette circonstance excita vivement ma curiosité, et je me décidai à rompre les cachets, ne fût-ce que pour voir les dates et les signatures.

La première lettre, datée du jour de mon départ, portait la signature de mon oncle Narcisse.

La seconde, dont l'écriture m'était inconnue, était signée du nom de ma tante, mais elle avait un *post-scriptum* au bas duquel je lus un autre nom : c'était celui du pite.

La troisième était écrite par mon oncle paternel.

La quatrième était tout entière de la main d'Adèle.

Je ne voulus pas en savoir davantage ; d'ailleurs je n'aurais eu en ce moment ni le courage, ni même la force de lire toutes ces lettres. Je les refermai donc et les replaçai sous mon oreiller ; puis, la tête appuyée sur celui-ci, je cherchai à deviner leur contenu. Plusieurs fois je mis la main sous l'oreiller, pour voir si elle n'avait pas glissé ; car je n'aurais pas voulu qu'elles vinssent à s'égarer, et peut-être à révéler mes secrets à quelque personne étrangère. Et s'il me semblait qu'il en manquait une, je les retirais et les comptais de nouveau. A la fin je crus que le plus sûr était de les garder entre mes mains, et de ne les plus quitter que pour les anéantir.

Au même moment je pensai que, si le père Joseph venait, je les lui remettrais. Il les lirait d'abord, et me dirait si leur lecture était ou non dangereuse pour mon repos.

Mais le père Joseph ne parut pas de toute la journée, et je n'eus d'autres visites que celles d'André et de sa femme qui venaient m'apporter la nourriture dont j'avais besoin.

La nuit étant arrivée, lorsqu'un profond silence régna dans toute la maison, je résolus de lire les lettres. Mais je n'avais pas pensé que, pour cela, j'avais besoin de lumière, et je m'aperçus que j'en manquais. La clarté de la lune ne pouvait me venir en aide, car les murs de l'édifice voisin empêchaient encore les rayons de cet astre d'arriver jusqu'à moi. Il me fallait attendre plusieurs heures, et alors même il suffirait de quelques nuages pour frustrer mes espérances. C'est ainsi que j'en étais venu à souhaiter avec ardeur ce que j'avais dédaigné le matin même.

A la fin je m'endormis, attendant avec impatience les premiers rayons de l'aurore pour satisfaire ma curiosité.

En effet, je m'éveillai au point du jour et je le lus, d'abord avec assez de peine, les lettres suivantes. Je ne m'arrêterai pas à décrire les effets que chacune d'elles produisit sur moi, quand je me croyais à l'abri de toutes les impressions qui font battre le cœur. Au même moment peut-être, la lettre que j'avais dictée frappait à la porte de mes bienfaiteurs pour leur causer un violent chagrin ; et eux, en revanche, que m'avaient-ils écrit ?

XXV.

LE R. P. NARCISSE A MANUEL.

Mercredi 11.

En vérité, cher Manuel, cette journée a été pour moi une journée de malheur. Habitué à régler chaque soir mes comptes avec moi-même et n'ayant pas encore achevé ma tâche pour aujourd'hui, je vais le faire dans cette lettre.

Quand je pense que, pendant plusieurs années et jusqu'à ce jour, j'ai été aveuglé, ou plutôt que j'ai eu des yeux pour ne pas voir, ce qui est un double aveuglement, je suis tenté de rayer tous mes comptes passés, et de les résumer en un seul dont le résultat serait, je le crains, non pas à la gloire de Dieu, mais à l'avantage d'un autre que je ne veux pas nommer.

Le danger était manifeste, et il n'était pas besoin d'y regarder à deux fois pour le voir. Et cependant je n'ai rien vu, jusqu'à maintenant où le mal est peut-être sans remède.

Ceci, cher Manuel, m'a plongé dans une douleur profonde, en sorte que j'ai dû recourir à mon livre de prédilection. Heureusement je l'ai toujours sous la main, et j'y ai ajouté une table manuscrite qui m'indique les passages que j'ai à lire dans mes différents besoins. Pour moi c'est le meilleur des livres, parce que c'est celui qui offre le plus de consolations. Je l'ai donc ouvert au chapitre qui enseigne comment on doit invoquer Dieu aux approches de la tribulation.

« Je me sens maintenant dans la peine, et mon cœur est déchiré. Je suis tourmenté par les maux qui me pressent ; et dans une telle angoisse, que dirais-je ? Seigneur, que votre volonté soit faite : j'ai bien mérité ces afflictions et ces peines ; il est donc juste que je souffre ; qu'il vous plaise, ô mon Dieu, que ce soit avec patience, en attendant que l'orage passe et que le calme renaisse ! Assurément Kempis connaissait très-bien le cœur humain, lui qui sait si admirablement guérir ses plaies et soulager ses douleurs.

Mais je t'entends me dire qu'il n'est pas bien prouvé si le livre en question a été écrit par Kempis ou par Gerson. Pour moi c'est la même chose. Peut-être l'auteur s'appelait-il Kempis du nom de son père, et Gerson de celui de sa mère. Tu ris de ma solution ; mais, selon moi, le seul point qu'il importe d'établir, c'est si ses ancêtres les plus reculés s'appelaient Adam et Eve ; car c'est un grand honneur pour la famille humaine, que l'un des nôtres ait pu écrire un tel livre.

Les lignes que j'ai citées m'ont tranquilisé, et m'ont fait comprendre que souvent il dépend de nous d'éloigner la tempête et de recouvrer le calme. Et la raison en est très-simple ; car si le calme doit succéder à l'orage, comme nulle tourmente n'est éternelle excepté celle dont la seule idée nous fait frémir, il est évident que la patience doit être le vrai moyen des dissiper les nuages et de faire naître la sérénité.

Une fois la résolution prise de pratiquer la patience, j'ai vu plus clair en toutes choses ; c'est pourquoi j'ai aussitôt formé un plan dont tu auras plus tard connaissance, si, comme je l'espère, il n'est pas entravé par des obstacles insurmontables, et si tu obéis de tout point à celui qui t'aime de la plus tendre affection.

Maintenant je reviens à mon livre, mais, cette fois, c'est à ton intention.

« Mon fils, tu ne peux jouir d'une liberté parfaite si tu ne te renonces entièrement toi-même. Retiens bien cette courte et importante maxime : *Abandonne tout, et tu trouveras tout*. Renonce au désir, et tu trouveras le repos. Ne compte pas sur la disposition présente de ton cœur, car elle se changera bientôt en une autre. Tant que tu vivras, tu seras, malgré toi, sujet au changement. Ainsi, tu te sentiras tantôt dans la joie, et tantôt dans la tristesse ; tantôt dans la paix, et tantôt dans le trouble ; quelquefois studieux, et quelquefois nonchalant ; quelquefois appesanti, et d'autres fois agile. Veux-tu devenir riche ? Je te conseille d'acheter l'or éprouvé au feu dont parle l'Apocalypse. »

Dis-moi maintenant si l'auteur de ce livre ne te connaissait pas parfaitement, quoiqu'il soit mort depuis des siècles ? Et si cette preuve ne te suffit pas, écoute un autre passage :

« Va où tu voudras, cherche tout ce qu'il te plaira, dispose et arrange tout selon tes désirs, il faudra toujours, bon gré, mal gré, que tu souffres quelque chose. . . . Ou tu sentiras de la douleur dans ton corps, ou tu éprouveras de l'affliction dans ton âme ; . . . tantôt le prochain te fera souffrir, tantôt tu seras à charge à toi-même, et il n'y aura ni remède ni consolation qui puisse te soulager. . . . car Dieu veut que tu apprennes à souffrir sans consolations. . . . Elève-toi, abaisse-toi ; en toi, hors de toi, tu trouveras toujours la croix, et partout il faudra que tu prennes patience, si tu veux jouir de la paix intérieure. »

Tu le vois, cher Manuel, notre auteur, qu'il s'appelle Gerson ou Kempis, savait que ton mal et le mien se correspondent et ont besoin du même remède. Cet homme est vraiment un grand médecin. Sans lui j'aurais commencé cette lettre par des reproches, et peut-être n'aurais-je fait qu'aggraver le mal dont tu souffres. Mais, comme je l'ai consulté d'abord, il m'a appris que ton état est pire que le mien, parce que je n'éprouve que par contre-coup les peines dont tu as reçu la première atteinte. Et si je sens le besoin d'être consolé, ce besoin est cent fois plus pressant pour toi ; si la tempête qui vient de m'assailir a duré une heure, la tienne durera plusieurs jours ; et s'il m'a suffi d'un peu de patience pour me remettre, il te faudra en faire pour quelque temps une ample provision.

Tu seras convaincu, j'espère, — et en cela tu ne feras que me rendre justice, — que s'il était en mon pouvoir de changer sur-le-champ ton sort, la chose serait déjà faite. Mais je ne possède pas de baguette magique ; et puisque notre commun médecin te dit que, partout où tu iras, tu rencontreras des épreuves et des douleurs, quand même j'aurais cette baguette, je ne pourrais certainement faire pour toi plus qu'il ne dit, car ses paroles ont la vertu de déjouer tous les charmes, et n'admettent d'autres enchantements que ceux de la vérité.

A part donc le projet que j'ai conçu et que je vais mettre au plus tôt à exécution, je ne puis faire autre chose que de te plaindre si tu refuses de prendre mon remède, et d'éprouver pour toi le double de la pitié et de l'affection que j'ai maintenant, si, après l'avoir pris, tu désespères encore de ta guérison.

Tu as besoin de te recueillir pendant quelques jours en toi-même ; mais tu ne peux le faire ni par les chemins, ni dans une auberge, ni dans la ville où j'adresse cette lettre. Le lieu le plus convenable pour cela est celui que je vais t'indiquer.

Sors de la ville, et à une lieue de distance, en suivant les montagnes qui l'entourent et qui forme une chaîne inégale, tu arriveras à la plus haute, du sommet de laquelle tu jouiras de la plus agréable perspective ; car de là tu découvriras de vastes plaines, et les autres montagnes te paraîtront comme des collines. De ce point tu verras aussi la ville, et, au-delà de celle-ci, une vaste étendue de mer. Tout ce tableau te réjouira ; mais ce qui te fera plus de plaisir encore, ce sera d'apercevoir, à gauche, sur le penchant d'une chaîne qui se rattache à cette montagne, un édifice à la fois vaste et modeste, solidement construit, mais dépourvu de tous les ornements extérieurs qui attirent la curiosité des passants. Après avoir sonné à la porte, tu demanderas le père Ambroise, et tu lui diras, en te nommant, que tu viens le voir de la part d'un de ses anciens disciples. Tu lui baiseras les mains (je puis t'assurer que ce sont des mains qui ont répandu beaucoup de bienfaits), et tu lui demanderas de faire sous sa conduite huit jours d'exercices spirituels. Tu emploieras ce temps à implorer Celui qui est la source de toute lumière, afin qu'il éclaire ton âme et te fasse connaître ta vraie vocation. Car, à parler franchement, Manuel, pour faire un avocat, quoi qu'en dise ton oncle François, je te trouve le caractère un peu sombre. Ne crois pas pour cela que je veuille te pousser à une autre carrière ; car, en vérité, je ne vois pas quelle serait celle que je pourrais te conseiller. Comme marin, tu serais plus attentif aux étoiles qu'aux écueils. Pour d'autres emplois, ta disposition à t'absorber en toi-même pourrait te devenir funeste. Je ne te vois pas non plus d'aptitude pour le mariage ; car, dans le cas même où tu trouverais une bonne et vertueuse héritière, ta mélancolie habituelle te rendrait malheureux, et tous les tiens avec toi. Peut-être pourrais-tu devenir un bon peintre, si ton penchant excessif à la contemplation ne te rendait indolent. De toute manière, je te répète que j'essayerais en vain de te conseiller, et des lors que je suis convaincu de mon inutilité, je te recommande de nouveau la démarche en question : car tu trouveras à coup sûr dans cette maison des modèles de la patience qui t'est nécessaire. Par conséquent tu y trouveras de bons conseils, et, enfin, les lumières dont tu as besoin pour faire choix d'un état. Du reste, je ne te propose rien que je n'aie fait moi-même. A ton âge, j'ai été aussi là, et j'en suis sorti ce que je suis maintenant : un néant convaincu de son néant. La montagne s'appelle le *Tibidabo*. La maison est le couvent de Saint-Jérôme.

Quand tu y seras resté quelque temps, écris-moi tout au long, et dis-moi sans étude tout ce que tu penses. Reçois la bénédiction de ton oncle

NARCISSE.

XXVI.

MARIE ET LE PILOTE A MANUEL.

Jeudi 12, 10 heures du matin.

Mon cher neveu.

(Cet exorde est de celle qui dicte, car moi qui écris, je t'appelle cousin ou plutôt frère.)

C'est à quatre heures du matin que tu es parti, et maintenant qu'il en est dix, ne pouvant me figurer que tu sois absent, je t'ai préparé ton déjeuner comme de coutume, et je t'ai même appelé deux fois, avant de me souvenir que quelqu'un manquait à la maison. Alors est arrivé mon futur gendre, qui a dit qu'il te remplacerait ; en conséquence de quoi il a pris ton déjeuner. Cette opération achevée, j'ai pensé que tu aurais grand plaisir de savoir de nos nouvelles à ton arrivée dans la ville ; et mon gendre se prêtant à me servir de secrétaire, voilà comment il se fait que je suis en train de dicter cette lettre, et lui de l'écrire.

Et d'abord, je n'aurais jamais cru que ton départ laisserait tant de vide parmi nous. Depuis que tu es parti, personne ici n'ouvre plus la bouche. François se promène sans cesse de sa chambre au jardin et du jardin à sa chambre : la servante ne chante plus, et Adèle reste dans son appartement pour arranger Dieu sait quoi, et oublie d'arroser ses fleurs et de donner à manger à ses poules.

(Elle oublie même de me souhaiter le bonjour, car à mon salut de ce matin elle a répondu comme un navire-démâté. Tu verras bien que cette parenthèse est du gendre, et non de la belle-mère.)

Je suis très-fâchée de tout cela, car ce qu'elle ne fait pas, c'est moi qui dois le faire ; et je serai forcée de la gronder, maintenant surtout que j'aurai moins d'occasion de gronder la servante, attendu qu'elle ne chante plus.

Je commencerai ce soir une neuvaine en l'honneur de saint Félix, pour que tu arrives sans accidents à ta destination. Je deviens chaque jour plus belle et plus fréquentée, grâce au zèle de ton oncle Narcisse. Tu n'entends rien occupée à dicter cette lettre, je ne l'avais pas vu entrer, et le voilà maintenant qui se promène avec François dans le jardin. Comme tu le sais très-bien, il ne vient jamais à cette heure-ci. Je parierais que la conversation roule sur toi, et elle est très-animée, bien que d'ici l'on ne puisse rien entendre.

(La belle-mère n'entend pas, quoiqu'elle écoute de toutes ses oreilles. Mais moi, sans écouter, j'ai entendu un « non, — oui, — non, » qui me rappelle nos trois coups d'ordonnance. Tu sais que nous appelons ainsi les trois lames qui se succèdent par un vent fort, et que suit un intervalle de calme. Et si tu peux me dire pourquoi il y a trois vagues, et non pas deux, ni une, ni quatre, chose dont personne, que je sache, n'a rendu compte jusqu'à ce

jour, je t'expliquerai, moi, ces deux non et ce oui que je ne comprends pas.)

Maintenant (continue la belle-mère), ils s'en vont dans la chambre de François. Pour sûr, ton départ aura aussi fâché ton oncle Narcisse; car, en d'autres circonstances, il serait venu jusqu'ici, ne fût-ce que pour me dire bonjour, d'autant plus qu'il est presque impossible qu'il ne m'ait pas vue.

(Je dis la même chose pour ma part, car il m'a certainement aperçu, et il ne m'a pas salué, à moins que tu ne prennes pour un salut les trois coups d'ordonnance dont je t'ai parlé tout à l'heure.)

Cela me prouve... mais je ne sais plus ce que je voulais dire, car mon gendre me fait perdre le fil de mes idées, (grand merci, ma mère!) tant il est lent à écrire ce que je lui dicte, en sorte qu'on pourrait croire qu'il l'écrit deux fois.

(Elle se garde bien d'ajouter que, pendant qu'elle me dicte, son navire est si endormi, que je crains vraiment qu'il ne s'en aille à la dérive. Il n'est donc pas étonnant que j'aie du temps de reste pour annoter cette lettre.)

Je voulais te dire que la visite de ton oncle Narcisse et sa conversation si animée avec mon mari, sont deux choses qui doivent être en relation avec ton départ. Je ne vois pas maintenant ce que cela signifie: mais si je le découvre, je t'en informerai, pour que tu agisses en conséquence, et pour que tu voies combien je t'aime.

Non-seulement ton oncle maternel ne m'a pas saluée, mais, ce qui est beaucoup plus extraordinaire, il sort de la chambre de François pour entrer dans celle d'Adèle. Maintenant je me perds en conjectures, et je ne crois plus qu'il soit question de toi. Pourtant, je t'assure que, tant que tu as été ici, il n'y a jamais eu de ces visites ni de ces mystères. Tout cela n'a lieu que depuis ton départ.

Ce n'est pas tout: voilà maintenant ton oncle Narcisse qui sort avec Adèle de la chambre de celle-ci

(C'est vrai, car je la vois moi-même, et je sens que mon cœur vogue à sa poursuite. Mais je me suis confessé à toi hier, et tu sais si je l'aime. Devine de qui est ce paragraphe.)

Ils entrent dans la chambre de François, sans me rien dire. J'avoue que, quand je n'ai rien de mieux à faire, je suis un peu tentée d'être curieuse: aussi mon directeur me dit-il tous les samedis, et il me le répètera sans doute après-demain, que je dois toujours tâcher d'avoir de quoi m'occuper. Cependant tu conviendras que cette visite, ces allées et venues et ce conciliabule signifient quelque chose, et c'est là ce que je voudrais t'expliquer, puisque je fais tant que de t'écrire. Mais surtout, ne trouves-tu pas qu'ils auraient dû me dire au moins un mot de la chose, s'ils ne voulaient me l'expliquer tout au long; car je ne leur en aurais pas demandé plus, ayant l'habitude de me contenter de peu.

(Quant à moi, cher cousin, je crois que s'ils ne lui ont rien dit, c'est parce qu'ils ont aperçu le gendre; si toutefois la curiosité ne grossit les objets aux yeux de la belle-mère, et ne lui fait voir un navire menaçant dans une insignifiante galiote.

Elle continue:)

Je tâcherai de découvrir quelque chose, et je te tiendrai au courant, si cela en vaut la peine. En attendant, les voilà ici fort affairés, pendant que toi, de ton côté, tu traverses d'immenses bois de lièges, mourant peut-être de faim, car tu n'as pas même pris ton chocolat avant de partir. A quoi penses-tu en ce moment? Je voudrais te voir à travers une clairière. Je me figure que tu seras en train de dormir, l'estomac vide, ce qui est la pire sieste que je connaisse.

Aie soin, pendant la route, de bien faire attention à ta bourse, pour que tu n'aies pas t'éveiller sans elle, car c'est la plus fâcheuse surprise qui puisse arriver à un voyageur, surtout quand on a, comme toi, l'habitude de s'endormir sur les rochers et au bord des précipices.

Maintenant adieu, et bonne santé! Si tu ne reçois pas cette lettre à ton arrivée dans la ville, la faute en sera, non à moi qui l'ai dictée très-rapidement, mais à mon gendre qui a été très-lent à l'écrire. Le courrier part à midi, et je charge mon gendre de la remettre aussitôt; mais il me dit qu'il lui faudra encore quelque temps pour ajouter un *post-scriptum*. Une dernière recommandation: partout où tu passeras, n'oublie pas de visiter les églises, et de m'écrire quelles images de saints on y vénère, quelles reliques on y conserve, quels sermons tu auras entendus, et si tu en es sorti satisfait et édifié. Dis-moi surtout si tu deviens plus gai. Je ne sais vraiment ce que tu as à être triste. Que te manque-t-il? Peut-être un bon fouet pour te réveiller, quand tu t'endors immobile comme une statue. N'oublie pas ta chère tante

MARIE.

P.S. Tu verras bien que le fouet n'est pas de mon invention. Je sors à l'instant de la maison de ton oncle François. La conférence durait encore, et ils ne m'ont pas aperçu, ou du moins ils ont fait semblant de ne pas m'apercevoir. Je pressens je ne sais quoi. Tes réponses n'ont pu me tranquilliser que pour quelques heures, et mes craintes d'hier reviennent me tourmenter. Je suis triste. Mais aussi, que ne parles-tu clairement? Si c'est oui, à la bonne heure! Si c'est non, je mets à la voile au premier vent favorable, et je cours de nouveau chercher fortune.

Tout à toi.

ANSELME.

XXVII.

FRANÇOIS A MANUEL.

Jeudi 12, 9 heures du soir.

Mon neveu,

Je te prie d'oublier tout ce que je t'ai dit ce matin. Je te recommande aussi de suivre en tout point les instructions que ton oncle Narcisse me dit t'avoir adressées. Lui qui, dès sa plus tendre jeunesse, a su se vaincre lui-même, est plus capable que nous autres de donner des conseils. Pour moi, je crois qu'à force de me maîtriser dans les petites choses, je dissipe l'énergie dont j'aurais

besoin pour me dominer dans les grandes. Je ne suis rien auprès de lui. Quand je lui ai raconté la scène que je t'ai faite ce matin, il m'a dit que les paroles dures ne sont propres qu'à engendrer des actions mauvaises. En somme, il te défend et dit que je t'ai offensé, si bien qu'il me déciderait presque à te demander pardon. Il croit que je t'oblige à te faire avocat. Suis la carrière qui te plaira le plus, Manuel, ou celle que Dieu t'inspirera. Je n'ai rien fait tout aujourd'hui, et pourtant je me sens très-fatigué. Adieu, demain matin je continuerai cette lettre.

Vendredi 13, 5 heures du matin.

Je te prie de nouveau de ne plus penser à l'affaire d'hier,.....comme s'il n'était rien arrivé. Le lieu où t'envoie ton oncle maternel te plaira beaucoup, à ce qu'il dit. Et tu y fais oraison, souviens-toi de moi dans tes prières, car j'en ai besoin. Je regrette de ne m'être pas entendu à temps sur mes affaires avec notre abbé: peut-être t'aurais-je épargné, à toi, un ennui, à moi-même un véritable chagrin. Ne va pas croire que c'est toi qui me l'as causé. Il naît d'une incision, et l'indécision est pour moi le plus grand des chagrins. Je vais demander si quelqu'un t'a vu en route, et peut me donner de tes nouvelles.

Vendredi 13, 11 heures du matin.

Serait-il vrai? on dit que la peste s'est déclarée dans la capitale de la province avec une violence terrible. Je viens d'envoyer un exprès que je charge de te ramener, mais il m'a dit qu'il n'entrerait pas dans la ville. Dans le cas où il ne te trouverait pas en chemin, voici la copie de la lettre que je lui ai donnée pour toi:

"Cher Manuel, reviens avec le porteur; reviens au sein de ta famille, qui brûle de te presser dans ses bras."

Vendredi 13, 2 heures de l'après-midi.

Aussitôt que tu auras reçu cette lettre, va trouver mon correspondant de la ville, dont je te donne l'adresse ci-dessous. Il est déjà prévenu, et il te recevra bien. Fais ce qu'il te dira. Je le charge de te donner tout ce dont tu pourrais avoir besoin: tu n'auras qu'à te nommer. Sa maison donne sur la mer, et elle a aussi un jardin. Sur-tout sors à l'instant même de l'auberge où tu seras entré. L'air que l'on respire dans ces maisons est un air corrompu; les chambres sont petites, malsaines et peu aérées. Quand même tu aurais payé quelque chose d'avance à l'aubergiste, ne t'en inquiète pas et va où je te dis.

Il me vient en pensée que peut-être mon correspondant n'est pas à la ville. En ce cas, il sera parti pour un petit endroit éloigné d'environ deux milles. Ce n'est pas un village, mais un monastère autour duquel s'élèvent plusieurs maisons habitées par des particuliers. En sortant de la ville par la porte Saint-Antoine, tu prends le premier sentier que tu trouves à droite; et ayant toujours devant toi une montagne au sommet de laquelle tu apercevras un hermitage, tu arrives à un petit hameau. Là, tu prendras, à gauche, un chemin qui conduit à Pedralbès, lieu solitaire, paisible et très-propre à la méditation. On t'y donnera des nouvelles de mon correspondant, si tu ne le trouves pas dans la ville, rue et numéro que je te marque. Quelque part que tu le rencontres, il aura déjà reçu mes instructions.

Dans le cas où un malheur aurait atteint sa famille, ce qui, j'espère, ne sera pas arrivé, en ce cas.....Mais voici l'abbé qui entre, et nous allons en causer ensemble. Tout le monde te réclame. Tous croient que tu ne peux tarder à revenir, car les nouvelles qui nous arrivent de la ville sont très-tristes, et redoublent à chaque instant notre anxiété. Montre-toi bon fils.

Vendredi 13, 10 heures du soir.

J'ai beau faire, je ne puis goûter aucun repos. Il m'a fallu me lever de mon lit pour t'écrire. Presque toutes nos connaissances apprennent que leurs amis ont quitté la ville et sont partis pour la campagne. Je ne puis donc t'enseigner une autre maison, en cas qu'il soit arrivé malheur dans celle que je t'ai indiquée. Ton oncle Narcisse dit que tu peux suivre mes instructions, mais qu'il te reste en tout cas, la ressource dont il te parle dans sa lettre. Il ajoute qu'il n'hésitera pas à t'aller rechercher. Si tu te sens indisposé, écris sur le champ, ne fût-ce que deux lignes, pour que nous sachions où tu es. Le meilleur préservatif contre ce fléau est le grand air de la campagne. Quand je pense qu'en ce moment tu es déjà entré dans la ville, ma douleur est au comble, et il ne m'est pas possible de t'écrire avec calme.

Si tu crois qu'il y a ici quelqu'un qui ne t'aime pas, tu te trompes. Je voudrais que tu nous eusses vus hier et que tu passes nous voir aujourd'hui; tu changerais bien vite d'opinion. Ton respectable oncle est prêt à faire pour toi ce que nul autre ne ferait; il veut assurer ton avenir. Quant à moi, je ferai ce qu'il voudra. Tu peux bien lui donner le nom de père, car un père n'aurait pas pour toi des sentiments plus tendres. Tu connaîtras un peu plus tard ses intentions. Il veut te rendre heureux; je ne t'en dis pas davantage.

On frappe, ce qui est très-extraordinaire à pareille heure.

C'est précisément un message de ton oncle. Il m'apprend qu'un chapelain qui dessert un petit sanctuaire très-vénéré dans le pays et que l'on nomme la chapelle de Bonne-Nouvelle, est fort de ses amis; qu'il vient de lui écrire, et que cet ecclésiastique te fera très-bien accueil, si tu vas le voir. Il ajoute que cette chapelle est située à un quart de lieue de l'endroit que je t'ai indiqué, non pas dans la direction de Pedralbès, mais de l'autre côté, et presque au pied du Tibidabo.

Tu peux donc choisir; mais fais en sorte de ne pas nous laisser dans une anxiété qui nous est à tous si pénible. Il est impossible que tu n'aies pas conservé quelque un de ces sentiments affectueux qui nous font oublier entièrement les injures reçues, et nous portent à ne penser qu'au bien que l'on nous a fait.

Je ne puis t'en écrire davantage, et il faut que je quitte la plume. Tu comprendras mieux que moi ce que je ne réussis pas à t'exprimer.

Samedi 14, 6 heures du matin.

Les nouvelles qui arrivent de la ville sont terribles. Ces lignes sont les dernières que j'ajouterai à cette lettre.

Cher Manuel, quand ton père partit pour son dernier voyage, nous restâmes quelque temps seuls, nous entretenant de l'inconstance des choses humaines. Nous pourrions, me dit-il alors, faire ensemble une convention qui nous tranquilliserait tous deux beaucoup. Laquelle? lui demandai-je. C'est très simple, me dit-il: si tu viens à mourir, j'adopterai ton Adèle; et si je meurs avant toi, tu feras la même chose pour Manuel. Nous nous tendimes la main en signe de mutuel consentement, et ton père mit à la voile pour ce voyage dont il n'est pas revenu. Dieu seul savait cela. Je te le dis, à toi, afin que tu voies qu'en t'adoptant pour fils je n'ai fait que remplir un devoir. Il aurait fait la même chose de son côté pour ta cousine. Et maintenant j'ai toujours devant les yeux l'image de ton pauvre père, qui semble me dire: Aurais-tu laissé partir ta fille? et ne mettrais-tu pas tout en œuvre pour la sauver des bras de la mort, si celle-ci menaçait de te la ravir?

Ah! reviens, mon enfant; épargne la désolation à mes dernières années, et ne permets pas qu'un vieillard verse en vain des larmes.

Maintenant je suis plus tranquille, car il me semble que je t'ai dit tout ce que je devais te dire. Je crois te voir lisant cette lettre, la pressant sur ton cœur et la couvrant de baisers, comme si tu m'embrassais moi-même. Je sais que tu as dû souffrir beaucoup; mais n'ai-je pas souffert, moi aussi? et tous ceux qui m'entourent ne souffrent-ils pas de même? Et n'est-il pas en ton pouvoir de nous causer une de ces joies, qui sont d'autant plus précieuses que les souffrances ont été plus amères et plus profondes. C'est ce qu'attend de toi ton oncle

FRANÇOIS.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

PHÉNOMÈNE.—Il y a en ce moment à St. Augustin, une jeune fille qui occupe toutes les imaginations dans un circuit d'au moins dix lieues.

Elle n'a pas pris de nourriture, à ce que l'on dit, depuis deux mois et demi, et elle est aussi bien portante que les pauvres mortels qui sont obligés de manger régulièrement trois fois par jour. Ce phénomène a tellement flatté les idées d'économie des jeunes gens en position de prendre femme, que depuis deux mois et demi, c'est une brise continue de soupirs amoureux autour d'elle; une nuée d'épistoles incendiaires qu'on lui décoche.

Donc, mademoiselle Fiset se porte à merveille, sans manger. Une fois entr'elles, paraît-il, elle dit qu'elle se sentait disposée à prendre quelque chose. Elle avala quelques gouttes d'eau; ce qui l'indisposa gravement.

Elle communie tous les jours, et il y a quelque temps, curé et vicaires s'absentèrent pour ne revenir que dans quelques jours; elle ne put recevoir la communion, le lendemain matin nouvelle indisposition plus grave dont elle ne parvint à se remettre que longtemps après, malgré que le surlendemain, elle eut communiqué des mains d'un prêtre étranger qui passait à St. Augustin. Chaque vendredi, il lui sort du sang, à la partie supérieure du front, près des cheveux qui restent collés.

Un curé de St. Augustin, un M. Millette, décédé depuis plusieurs années, aurait dit qu'il y avait dans la paroisse une petite sainte dont on entendrait parler plus tard.

Il paraît que la jeune fille avait chez son père des habitudes et des mortifications très-rudes. Elle ne couchait jamais que sur des quartiers de bois.

Tels sont tous les propos qui circulent dans St. Augustin et dans toutes les paroisses des environs. Nous ne faisons que les répéter.

Naturellement les opinions se partagent en deux camps; il y a les crédules et les incrédules; ces derniers sont pour le moins aussi nombreux que les premiers, et les commentaires vont leur train.

On veut faire enquête sur le mystère.

Trois-Rivières.—Nous avons reçu, il y a quelque temps, la lettre suivante, écrite en anglais, mais que nous traduisons pour ceux de nos lecteurs qu'elle peut concerner:

Urbana, Illinois, 3 Fév. 1874.

Bon Monsieur,

Vous pouvez me rendre un très-grand service en m'informant si, oui ou non, il y a ou s'il y a eu, une famille ou des familles portant le nom de François Bélan. Tel était, autant que je puis me rappeler, le nom de mon grand-père. Il eut plusieurs garçons, l'un s'appelait Benjamin. Le nom de mon père est Laurent (Lawrence), maintenant mort quelque part dans cette province. Nous avons des propriétés. Y a-t-il une ville appelée Wolfe River, (évidemment Rivières-du-Loup). Je pourrais aller voir, quand j'aurai quelque information. Tout renseignement que vous seriez assez bon de me donner sera reçu avec reconnaissance et bien payé. Mon cœur bondira au nom d'un M. Fortane (évidemment Fortin) qui épousa une des sœurs de mon père. S'il vous plaît, donnez-moi bientôt de vos nouvelles.

Votre tout dévoué,

F. L. BELAN.

Nous publions cette lettre d'abord parcequ'elle est curieuse, ensuite pour que ceux qui voudraient donner des renseignements soient à même de le faire.—*Constitutionnel*.

NOTE EDIT. DE LA *Minerve*.—Nous avons reçu, hier, la réponse suivante, qui démontre la grande efficacité des journaux en semblables circonstances:

M. Benjamin Bélan, anciennement de la Rivière-du-Loup, demeure à St. Hugues. Il jouit d'une très-bonne santé, et peut être âgé d'environ 70 ans.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, dimanche, le 22 courant, la dame de M. F. X. Perrault, commis-marchand, un fils.

DECES.

A Coteau Landing, P.Q., Marie Adolphine Duval, deuxième fille de feu Zéphirin Duval, des Trois-Rivières. Elle a terminé son exil en cette vie, à l'âge de 15 ans, 2 mois et vingt jours, après une très-souffrante maladie de dix jours.

DE TOUT UN PEU.

La Gazette de Francfort donne des détails très intéressants sur le célèbre patriote hongrois Kossuth. C'est en exil que finit cette haute renommée et dans quelles conditions!

Kossuth habite Turin où il donne des leçons d'anglais, d'allemand et de hongrois qui lui procurent à grand'peine le pain de chaque jour.

L'ancien dictateur de la Hongrie est aujourd'hui très vieux, très pauvre.

L'autre jour, raconte le correspondant de la Gazette de Francfort, j'eus occasion d'aller le voir chez lui. Je le trouvai dans une très petite chambre, au quatrième étage d'une vieille maison fort sombre et fort sale. Il était seul, assis dans un fauteuil, il feuilletait un bouquin. Son aspect me produisit une impression pénible. Je me souvenais de l'avoir rencontré à Londres, en 1854, et je le reconnus; mais quel changement ces vingt années avaient produit sur sa belle figure, aux traits caractérisés! Ses cheveux étaient entièrement blancs, ses joues blêmes et creuses, son regard éteint.

Son corps, jadis d'allure si ferme et si fière, était maintenant presque ployé en deux. et je remarquai qu'il gémissait en se levant péniblement pour me recevoir.

Il ne me reconnut pas d'abord, mais il fut profondément touché quand je lui dis qu'il j'étais. Sa face s'éclaira pendant qu'il me serrait la main.

—Oh! oui, oui, dit-il en allemand, je vous reconnais bien maintenant. Tout le monde m'oublie, personne ne se soucie plus de moi..... Pourquoi me souviendrais-je de ceux qui jadis étaient mes amis?

Là je me permis de le contredire, lui demandant comment il pouvait se plaindre d'être oublié, quand ses amis de Hongrie lui demandaient de revenir dans son pays pour y prendre encore une part active aux affaires publiques.

Kossuth sourit amèrement.

Où, dit-il, retourner en Hongrie déshonoré, prêter serment de fidélité aux Habsburgs, qui ont massacré mes amis et mes parents, et qui ont mis ma tête à prix!.....

Le nouveau député de la Vienne, M. Lepetit est un homme gros, blond et court-taud.

C'est au demeurant, un homme fort infensif, d'un talent honnête et modéré, d'un caractère à l'avenant.

A la buvette du corps législatif, on parle dans un groupe de députés de M. Lepetit et de l'intention qu'il a manifesté de se placer derrière M. Thiers.

C'est donc un républicain de l'école Raspail! s'écrie le Marquis de C.....

—Mais non, réplique en riant M. de T..... c'est tout simplement un partisan des faits accomplis!.....

QUATRAINS

Hier, Monsieur Thiers tint ce propos: "Avant que ne l'élût la Vienne, "Je soutins Lepetit sans peine. —Maintenant, je l'ai dans le dos!....."

EN VOYANT M. THIERS

En lui, tout est petit: le petit pas! Le petit nez! la petite crinière! Le petit front! le petit bras! Lepetit derrière!

Une lugubre facétie de Gygès: Un homme entre chez un barbier pour se faire raser.

Il s'assoit, et un gros chien vient aussitôt se planter devant lui et le regarde avec une fixité étrange.

—Ah ça! qu'est-ce qu'il a donc, cet animal? demande le client vaguement inquiet.

—Je vais vous le dire, répond le barbier, tout en repassant son rasoir. De temps en temps il m'arrive de couper une oreille à une de mes pratiques. Alors le chien la mange.

Relevé dans les publications de mariage d'hier:

M. Boulanger, 31, rue du Four Saint Germain, avec Mlle. Pétrin. Enfin, voilà des époux assortis!

Nous avons recueilli quelques renseignements sur le vénérable docteur Cruveilhier, qui vient de mourir. On sait qu'il était le médecin de Louis-Philippe et celui de toute la haute société parisienne de l'époque.

Il a amassé, en soignant les riches, une fortune superbe, qui l'a aidé à doter richement ses huit filles, sans compter ses fils; mais toutes ses prédilections furent pour les pauvres.

Au plus fort de sa célébrité, il réservait le dimanche aux consultations gratuites.

Si quelque malade opulent recourait ce jour-là à ses bons offices, les honoraires reçus passaient intégralement dans la main des indigents.

Ni la hauteur des étages, ni l'heure avancée de la nuit ne rebutaient sa charité; il laissait toujours derrière lui d'abondantes aumônes, disant aux malheureux:

—Mes enfants, vous prierez Dieu pour moi!

M. Cruveilhier n'avait pas seulement la religion de l'humanité; il était catholique fervent.

Tous les matins, à six heures en été, à sept heures en hiver, le bon docteur assistait dévotement à une messe à Saint-Roch, sa paroisse; au sortir de l'église il était rare qu'un voisin ne l'arrêtât pas pour lui demander des conseils. Il les donnait généralement, sans marchander, comme s'il eût eu affaire à des amis.

Rien d'étonnant qu'il soit devenu fort populaire dans le quartier.

Durant de longues années, M. Cruveilhier réunissait à sa table, trois fois par semaine, trente-sept enfants ou petits-enfants.

Aux approches de la guerre, je ne sais quel événement fit obstacle à ces fêtes de famille.

Le pauvre docteur se trouva seul, bien abandonné, dans son grand appartement de la rue des Pyramides, 3, et on le surprit pleurant.

Sa tâche était finie. On l'a mené dans son château, près de Limoges.

Peu à peu, la lumière de cette belle intelligence s'obscurcit.... Elle vient de s'éteindre!

Les savants et les pauvres mesureront seuls l'étendue de cette perte.

M. Pierre Veron consacre quelques lignes aux amusantes fantaisies dont Bache, l'ancien John Styx d'Orphée aux enfers, avait la passion:

"Un des bonheurs de Bache était, lorsqu'il se trouvait dans un endroit public, de stupéfier ses voisins. En chemin de fer, par exemple ou au café, il entamait la conversation avec un ami en lui disant tout haut:

—Tu te rappelles.....du temps où nous étions au bagne de Toulon?

Ou bien:

—Mon cher, je me rappellerai toujours l'impression que cela m'a fait quand j'ai vu guillotiner mon père.

Une amusante aventure de Bache, ce fut encore son entrée dans une réunion électorale. Il monte à la tribune et commence:

—Messieurs, je sais parfaitement le service des appartements; je tiens très proprement les habits; je découpe et je sers à table.

Un haro l'interrompt.

—Que venez-vous faire ici? Bache alors avec naïveté:

—Comment!.....ce n'est donc pas un bureau de placement? J'avais cru. Ceux qui avaient parlé avant moi avaient eu l'air de demander une place.....et comme je suis valet de chambre sans ouvrage.....

Je n'essayerai pas de vous dire au milieu de quelles huées il fut, impassible toujours, reconduit jusqu'à la porte.

Un mendiant court dans la rue après un monsieur.

—Un petit sou, s'il vous plaît, ça vous portera bonheur.

—Je la connais, celle-là.

—Essayez, mon bon monsieur.

—Il y a un an, ma belle mère était très-malade; j'ai donné dix sous à un pauvre, ça m'a porté drôlement bonheur!

—Elle est morte?

—Imbécile!..... Le monsieur précipite sa marche.

L'ORGIE DE GRANDVAUX, c'était légendaire. Ça a été pour l'ancien ministre une sorte de talon d'Achille.

Louis-Philippe, très-malin, piquait souvent le petit homme d'Etat à cet endroit sensible.

—Que s'est-il passé, au juste, au souper de Grandvaux? demandait le vieux monarque.

(Il le savait mieux que personne, par des rapports de police.)

—A Grandvaux, disait le public. M. Thiers a montré son...entre deux flambeaux d'argent.

Le Charivari a vécu deux ans de suite sur les mystères de Grandvaux.

Et quand les rédacteurs des piquants journaux voulaient dire qu'on avait éconduit un importun, ils s'écriaient: —Nous lui avons lancé un coup de pied dans son Grandvaux!

Compagnie d'Assurance Agricole DU CANADA

Capital..... \$1,000,000.

BUREAU: 245, Rue St. Jacques, Montreal.

PRESIDENT: Col. A. C. DeLotbinière Harwood, D. A. G.

VICE-PRESIDENT: Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR GERANT ET SECRETAIRE: EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS: Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montréal; R. V. P. Leblanc, (Evêché), Montréal; A. Desjardins, écr., M. P., Montréal; Wm. Angus, écr., Montréal; Président, Compagnie de Papier du Canada; J. B. Pouliot, écr., M. P., Rivière du Loup; L. Molléur, écr., M. P. P., St. Jean; Président de la Banque de la Banque de St. Jean; G. B. By, écr., M. P., Joliette; Thos. Logan, écr., Sherbrooke; Edward H. Goff, écr., Montréal; Arthur Dansereau, écr., Montréal; éditeur de la Minerve; Col. A. A. Stevenson, Montréal; T. H. M. nong, écr., Québec; L. B. A. Charlebois, écr., Laprairie; Chs. Frs. Painchaud, écr., M. D., Varennes; L. H. Blais, écr., ex-M. P. P., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés de cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fonds considérable très-avantageux. Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les livres de souscription seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts. Montréal, 13 mars 1874. 5-13-4 f-455.

CHAPPELLERIE ET FOURRURES

MAISON THIBAUT, LANTHIER & CIE

No. 271 Rue Notre-Dame.

Bon Marche, Bon Gout, Style Recherche.

L'établissement que MM. THIBAUT, LANTHIER ET CIE., viennent d'ouvrir se recommande de lui-même au public par son assortiment complet de Chapeaux en Soie, Feutres, Parapluies, Pardessus en Caoutchouc, Gants de Kid, etc., articles choisis par les propriétaires sur les meilleurs marchés d'Europe et d'Amérique, avec tous les avantages que procure l'achat au comptant. Rien n'a été épargné pour faire de ce nouvel entrepôt de Chapellerie et de Fourrures le premier établissement de la cité de Montréal. Leurs articles réunissent à une qualité supérieure les plus hautes conditions d'élégance et de bon ton. L'importation des marchandises les plus recherchées, patronnées par le haut style, sera pour eux une spécialité qu'il leur sera d'autant plus facile de soigner que tout leur stock est neuf. La maison se chargera du soin des Fourrures durant l'hiver, à des prix modiques, avec une assurance si on le désire. 5-12-7f-449

LICENCES

pour Epicerie et Auberges.

Les Commissaires des Licences sont prêts à recevoir et examiner les applications pour Licences des Epicerie et Auberges. Les requérants seront fournis des Blancs de Requête requis par la Loi pour les dites Licences des Epicerie et Auberges au Bureau des susdits Commissaires des Licences seulement—No. 63, Rue St. Gabriel.

Par ordre. CHAS. DE CHANTAL, Secrétaire Commissaires des Licences. Montréal, 16 Mars, 1874. 5-12-4f-450.

POUDRE ALLEMANDE.

SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-38 ss.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Addresser: 4-22 ss. G. STINSON & CO., Portland, Maine.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

(Etabli en 1854.)

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDER FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27 ss.

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE, MACHINES ET FERS A GAUFFRER-ET A GLACER, SECHOIRS, ETC., ETC.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24 ss.

COMPAGNIE POUR LA MISE EN BOITES DES FRUITS. DE GRIMSBY, ONT.

LES seuls emballeurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puissance. Leurs effets sont ce qu'il y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épicière. S'il n'en a pas en mains, demandez-lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande. Wm. FORBES, Gérant. 5-3-12 f-422

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25 ss.

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-411

AU CLERGE.

LE PROTESTANTISME Jugé et condamné par les protestants.

Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellin Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ontawa. 500 pages 8vo—impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste..... \$1.20 S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-410

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51-tf411

ROMANS CANADIENS.

Une collection de cinq jolis romans canadiens, en anglais: 84 pages 8vo.—Prix, broché, 25c. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-411

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.